



Adapei 69

MÉTROPOLE DE LYON ET RHÔNE



Rapport annuel 2021
Assemblée générale du 7 juin 2022

ÉDITORIAL

Par Marie-Laurence Madignier, Présidente	3
--	---

PARTIE 01

Préambule de Nicolas Bordet, Directeur général	5
--	---

2021 en bref	7
--------------	---

PARTIE 02

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022 EN ACTION

Orientation 1 - Accompagner et encourager la personne dans la réalisation de son projet de vie	9
---	---

Orientation 2 - Soutenir les familles et aidants et les guider sur les chemins de l'accompagnement, à toutes les étapes de la vie de leur proche	19
---	----

Orientation 3 - Être le garant d'un accompagnement professionnel de qualité, au bénéfice de l'accomplissement du projet de la personne en situation de handicap	23
--	----

Orientation 4 - Renforcer et développer l'innovation et les partenariats	33
---	----

Orientation 5 - S'engager et agir pour une société inclusive, qui reconnaît les personnes en situation de handicap comme citoyens à part entière	39
---	----

PARTIE 03

RAPPORT DE GESTION 2021	45
-------------------------	----

PARTIE 04

COMPTES ANNUELS 2021	51
----------------------	----

PARTIE 05

CALENDRIER ASSOCIATIF 2021	55
----------------------------	----

REMERCIEMENTS	57
---------------	----

Porter ensemble une dynamique d'évolution dans nos pratiques, de décloisonnement des parcours et de participation active !

Cette année 2021 aura encore été marquée par le Covid-19 et par la sortie du confinement strict des premiers mois de la pandémie. Il nous faudra apprendre à vivre avec ce virus, à reprendre des activités plus variées et ouvertes sur l'extérieur, avec néanmoins la prudence nécessaire à nos publics fragiles et l'encadrement des protocoles sanitaires successifs. Ce fut une année fatigante où tous se sont donnés à fond dans des conditions difficiles : professionnels et familles ont tenté au maximum de maintenir pour nos résidents une vie la plus normale possible. Soulignons aussi les nombreux efforts d'adaptation des personnes accompagnées face à cette situation. Je remercie chaleureusement les uns et les autres qui ont permis à notre Association de passer ce cap.



2021 est aussi une année où l'innovation dans l'accompagnement de nos résidents a beaucoup progressé : nous avons utilisé positivement des pratiques nouvelles de communication avec les familles expérimentées pendant les confinements pour dépasser le cloisonnement souvent inhérent à l'institution. Cette évolution de l'accompagnement dans le champ de l'enfance a aussi été favorisée par l'aboutissement de partenariats construits avec l'Education nationale. C'est ainsi que nous avons pu ouvrir trois nouvelles Unités d'enseignement externalisées (UEE) dans des écoles ou dans des collèges. C'est une étape importante et encourageante car cette modalité d'enseignement intermédiaire entre l'école complètement inclusive et l'enseignement prodigué actuellement dans l'institution permet justement d'ouvrir des voies à une meilleure participation des jeunes et des enfants à la vie de leur quartier et y compris des écoles. Ce partenariat s'est également renforcé avec notre participation à des Equipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation (EMAS) qui soutiennent les enseignants en apportant des compétences et des connaissances spécifiques au sein de l'école.

2021 sera aussi l'année où l'Adapei 69 a avancé pour promouvoir très concrètement l'autodétermination des personnes accompagnées. Des formations ont été organisées dans plusieurs établissements afin de mettre en place les conditions permettant à chacun de devenir un peu plus acteur de sa vie en exprimant ses choix. Elles ont concerné simultanément personnes en situation de handicap, professionnels et familles. Nous avons aussi avancé sur des dynamiques collectives d'échanges entre pairs en situation de handicap afin qu'ils prennent progressivement une part concrète à l'Adapei 69. Les premières formations co-animées par des personnes en situation de handicap ont été mises en œuvre.

Notre Association n'est pas seulement une association de parents qui s'entraident, mais aussi une Association où les personnes accompagnées ont leur mot à dire. C'est ainsi qu'un petit groupe de résidents participe, par des échanges structurés sur les thématiques abordées, au Comité éthique et handicap nouvellement formé. Ainsi la première séquence était consacrée à la vie intime affective et sexuelle, et ils ont pu dire assez clairement leur vision de cette question et la transcrire en Facile à lire et à comprendre (FALC). Par ailleurs, un Club des Présidents des Conseils de la vie sociale (CVS) a été constitué et devra jouer un rôle de plus en plus central dans la gouvernance de l'Association par ses suggestions et ses réactions à des textes ou des projets.

2021 enfin a mobilisé beaucoup d'énergie dans l'action politique inter-associative. L'enjeu est de porter publiquement la voix des invisibles qui constituent notre secteur du handicap. Il s'agit des personnes les plus vulnérables dont les besoins aujourd'hui sont hélas largement ignorés, au profit d'une politique inclusive économique qui ne leur convient pas. Il s'agit également de tous ceux qui les accompagnent et qui sont les oubliés du Ségur de la santé, alors même qu'ils ont été complètement impliqués dans la pandémie. Pétitions, courriers, manifestations, conférences de presse... Notre action, sous la bannière du Collectif Handicap 69, relayée dans tous les départements de la région, a surpris les pouvoirs publics et a contribué à des décisions d'élargissement successives qui ne sont pas encore satisfaisantes. Elle a été comprise et soutenue par les élus départementaux et nationaux, mais les résultats concrets sont longs à venir et la pression sera sûrement encore nécessaire en 2022.

Ces éléments sont autant de briques d'une dynamique qui irrigue notre Association. Ils se poursuivent et s'amplifient en 2022. Ils sont pleinement présents dans les Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) que nous négocions actuellement avec nos financeurs, Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes, Conseil départemental et Métropole de Lyon pour 5 ans. À cette même échéance, ils vont nous permettre d'enrichir l'existant pour construire notre Projet associatif en 2022 en vue d'une approbation en Assemblée générale 2023. Ce Projet associatif a besoin de l'investissement de tous et en particulier des familles pour soutenir nos ambitions d'accompagnement.

Nous ne déploierons pas un programme qui relèverait de quelconques directives venues d'ailleurs ou bien d'injonctions inclusives. Non, nous comptons développer des dynamiques d'évolution dans nos pratiques d'accompagnement, de décroisement des parcours de vie, de participation active des personnes accompagnées. Ainsi nous pourrions agir ensemble, familles, personnes accompagnées et professionnels, pour inventer la société inclusive dans laquelle nos résidents pourront mieux choisir les modalités de vie qui leur conviennent.

Préambule

Nicolas Bordet, Directeur général

Après une année 2020 profondément marquée par l'épidémie de Covid-19 et les deux confinements successifs, la gestion de la crise sanitaire s'est poursuivie en 2021 et a fortement impacté l'organisation des activités et le bon fonctionnement des services et établissements, évoluant avec le contexte épidémique :

- ✓ Application des protocoles sanitaires tout au long de la période et nouvelles mesures de confinement en avril 2021 ;
- ✓ Organisation de la campagne vaccinale pour les personnes accompagnées et les professionnels ;
- ✓ Mise en œuvre de l'obligation vaccinale pour les professionnels et du pass sanitaire, puis du pass vaccinal.



Dans ce contexte de crise sanitaire, l'Adapei 69 a dû faire face à des difficultés inédites de recrutement, notamment des professionnels soignants, avec de nombreux postes vacants et des départs de professionnels vers le secteur de la santé, plus attractif suite au Ségur de la santé. Ces difficultés touchent plus particulièrement les établissements accueillant les publics les plus vulnérables, tels que les Foyers d'accueil médicalisés (FAM) et Maisons d'accueil spécialisées (MAS), mais concernent aujourd'hui l'ensemble des établissements et services.

Dès 2020, l'Adapei 69 n'a cessé d'interpeller les représentants politiques sur les conséquences de cette crise du secteur médico-social, pour les personnes accompagnées, leurs familles et bien sûr les professionnels eux-mêmes. En 2021, l'Association a amplifié ses actions de mobilisation, aux côtés des associations du Collectif Handicap 69, puis des inter-fédérations du secteur social et médico-social dans son ensemble, pour une juste revalorisation de tous les salariés du soin et de l'accompagnement.

Ce combat se poursuit en 2022, puisqu'une partie de nos salariés reste encore écartée des dispositifs de revalorisation annoncés par le Gouvernement. En outre, le financement des premières mesures pour les professionnels soignants n'est pas encore effectif. Si l'Adapei 69 a reçu de la part de l'ARS un complément de financement sur la période novembre-décembre 2021 au titre de la mesure Laforcade 1, et si un financement équivalent est reconduit pour 2022, il est très loin de couvrir l'intégralité des indemnités à verser aux salariés concernés. D'autant que le Conseil départemental du Rhône et la Métropole de Lyon n'ont pas encore confirmé de leur côté le financement de ces mesures. Au regard des départs de soignants et des difficultés de recrutement, l'Adapei 69 a toutefois voté le versement des indemnités Laforcade 1 aux soignants pour l'année 2021, mais la suite reste incertaine.

Malgré ce contexte difficile, l'Association a continué à adapter son accompagnement et à soutenir au mieux les personnes en situation de handicap et leurs familles dans ces changements, tout en proposant des solutions innovantes, résolument empreintes de cette volonté d'inclusion dont il est tant question depuis plusieurs années dans notre secteur.

Les nombreux projets portés par les professionnels des différents Pôles illustrent cette dynamique, avec entre autres l'élaboration des 4 projets de Pôles. Ce rapport annuel nous donne l'occasion de mettre en lumière ces activités et projets qui ont marqué l'année 2021, en lien avec le Projet associatif 2017-2022 bien sûr, et également tournés vers le futur projet qui se déclinera à l'horizon 2028 :

Pôle Enfance, scolarisation et professionnalisation

- ✓ Nouvelles modalités de coopération avec l'Education nationale, avec le déploiement depuis la rentrée scolaire 2021 de 3 Equipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation (EMAS) et la création de 3 nouvelles Unités d'enseignement externalisées (UEE), dont une au collège de Communay ;

- ✓ Evolution des pratiques avec la mise en place de dispositifs IME (DIME), qui seront mis en œuvre dès la rentrée 2022 dans les IME L'Espérelle et Perce Neige.

Pôle Habitat et vie sociale

- ✓ Evolution de l'accompagnement pour passer d'une logique de places à une logique de parcours, dans l'objectif de proposer des solutions répondant aux attentes de chacun et au souhait d'expérimenter différents types d'habitat ;
- ✓ Déploiement des places hors les murs pour expérimenter l'autonomie ;
- ✓ Mise en place du Service Logement, pour soutenir les démarches des personnes accompagnées désirant vivre seules en logement de droit commun et guider les professionnels les accompagnant dans leur désir d'autonomie.

Pôle Travail et insertion professionnelle

- ✓ Lancement de la dynamique « Organisation apprenante » et mise en œuvre du plan de transformation des Esat avec l'embauche de coordinateurs de parcours dans chaque Esat ;
- ✓ Développement de l'action commerciale avec la formation de tous les responsables commerciaux et la poursuite du déploiement du nouvel outil de gestion commerciale ;
- ✓ Lancement ou poursuite des projets transversaux : création du service Adapei 69 Formation, structuration de la Plateforme compétences et apprentissages (PCA), développement du Service Connect et de l'Espace CoLab (Coworking et Living Lab).

Pôle Accompagnement médicalisé

- ✓ Réflexion autour des activités au sein des établissements et en dehors ;
- ✓ Remise à plat importante de notre processus de recrutement pour faire face aux difficultés RH et appui d'un chargé de mission ressources humaines, largement mobilisé auprès des établissements du Pôle.

Les négociations en cours dans le cadre des Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) vont elles aussi dans le sens d'une plus grande ouverture de nos établissements, modularité des solutions d'accompagnement et fluidité des parcours. Les CPOM avec le Conseil départemental du Rhône et la Métropole de Lyon seront renouvelés fin 2022. Le CPOM avec l'ARS sera signé en mai 2022 pour la période 2022-2026. 13 fiches-objectifs thématiques ont d'ores et déjà été validées par l'ARS et 5 projets de transformation et de création de places ont été discutés et sont en attente de validation par les autorités concernées :

- ✓ **Halte Montaberlet** (Saint-Priest) : transformation en SESSAD (Accueil de jour) et extension non-importantes (ENI) de 3 places ; à cette occasion, le service changera de nom et deviendra le SESSAD Joséphine Baker à la rentrée 2022 ;
- ✓ **IME L'Espérelle** (Caluire-et-Cuire) : redéploiement d'une place d'internat en 3 places de SESSAD polyhandicap et ENI de 6 places de SESSAD polyhandicap ;
- ✓ **IME Perce Neige** (Thizy-les-Bourgs) : redéploiement de 6 places d'internat (dont 2 pour enfants avec autisme) et 18 places de SESSAD (dont 6 pour enfants avec autisme) et ENI de 6 places SESSAD pour enfants avec autisme ;
- ✓ **FAM La Rose des Sables** (Val-d'Oingt) : transformation organisationnelle et architecturale avec la création d'une unité renforcée de 6 places et la mise en place de 4 unités de vie classiques de 9 places (avec 2 places d'accueil temporaire possibles sur les unités selon les besoins) et la transformation de 6 places d'internat en 6 places d'externat ;
- ✓ **EAM Le Fontalet** (Deux-Grosnes) : transformation de 2 places d'hébergement temporaire à l'EAM en 3 places de semi-internat à l'Accueil de jour médicalisé Les Grisemottes.

Les chiffres clés



60 services et établissements gérés
pour un total de **2 787 places**
(610 places pour enfants
et 2 177 places pour adultes)



2 883 personnes accompagnées,
522 jeunes de moins de 20 ans
et **2 361 adultes** de plus de 20 ans



992 adhérents



230 bénévoles



12 places de SESSAD créées



1 899 professionnels
(au 31/12/21)



1 654 amis sur notre page Facebook
(au 31/12/21)



3 257 abonnés sur notre page LinkedIn
(au 31/12/21)

Gouvernance associative

La gouvernance de l'Adapei 69 (Assemblée générale, Conseil d'administration, Bureau et structure permanente) est définie dans ses statuts, conformément à la loi 1901 sur les associations. En 2021, les instances statutaires se sont réunies, en présentiel ou visio-conférence selon le contexte sanitaire :

- ✓ **Le Conseil d'administration : cinq réunions** sur l'ensemble de l'année ;
- ✓ **Le Comité opérationnel** validant les budgets prévisionnels et les comptes administratifs : **deux réunions** pour l'étude, l'approbation et la validation pour chaque établissement du budget annuel de fonctionnement et des comptes administratifs ;
- ✓ **Le Comité opérationnel validant les projets d'établissement : trois réunions** pour la validation des projets d'établissement du FAM Le Fontalet, FAM La Rose des Sables, SAVS Pluriel, IME Pierre de Lune, SESSAD Alliance.
- ✓ **Le Comité études et travaux** s'est réuni à **3 reprises** pour la validation des projets et le suivi des travaux ;
- ✓ **Le Bureau**, composé d'administrateurs élus : **10 réunions**
- ✓ **Le Comité Action associative, 4 réunions** en présence d'administrateurs et des pilotes des commissions associatives.

Évolution de l'organisation

Le Siègne social a poursuivi la mise en œuvre de son projet de service, après son élaboration en 2019. Ce document définit les axes de travail prioritaires pour 3 années. Un bilan d'exécution a été réalisé début 2022 et le projet de service du Siègne sera actualisé courant 2022.

Chaque année, la Lettre d'information et d'orientations budgétaires présente les principaux chantiers et évolutions en cours au sein de l'Association qui impactent et mobilisent les services du siège et les établissements. Son objectif est d'aider les Directions des établissements à se projeter et appréhender les évolutions financières de leur(s) structure(s) au moment où s'élaborent les budgets.

En 2021, l'Adapei 69 a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux directeurs d'établissements et de nouveaux collaborateurs au sein du Siège social :

- ✓ Véronique Jarlot a rejoint l'Adapei 69 en tant que Directrice de l'Accueil de jour médicalisé et du Foyer d'accueil médicalisé (FAM) Le Fontalet (Deux-Grosnes) ;
- ✓ Baptiste De Roberty a rejoint l'Adapei 69 en tant que Directeur de l'Accueil de jour médicalisé du Foyer d'accueil médicalisé (FAM) La Rose des Sables (Val d'Oingt) ;
- ✓ Maud Molloy a quitté la Direction du FAM La Rose des Sables et rejoint le Siège social en tant que Directrice de l'Action associative ;
- ✓ Ludovic Guenuchoy a rejoint le Siège social de l'Adapei 69 en tant qu'Adjoint du service Patrimoine et travaux ;
- ✓ Marine Redersdorff a été recrutée au poste de Chargée de développement et d'innovation au sein du Siège social ;
- ✓ Virginie Domont a rejoint le Siège social en tant que Responsable Contrôle de gestion et facturation.
- ✓ Slimane Alaoui Sossi a intégré le Siège social en tant que Chargé de mission ressources humaines dédié au recrutement.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

ORIENTATION 1

Accompagner et encourager la personne dans la réalisation de son projet de vie

Défi 1 - Rendre la personne en situation de handicap actrice de son parcours, en protégeant ses droits et libertés fondamentales et en valorisant ses potentiels

Défi 2 - Apporter des réponses adaptées au plus près des besoins, attentes et compétences

Défi 3 - Proposer un accompagnement préservant la santé et procurant le bien-être, dans tous les domaines de la vie quotidienne



Défi 1 : Rendre la personne en situation de handicap actrice de son parcours, en protégeant ses droits et libertés fondamentales et en valorisant ses potentiels

■ Soutenir l'auto-détermination et la pair-aidance

Permettre aux personnes en situation de handicap de choisir leur voie et de vivre leur vie est l'un des grands défis de notre Association. C'est pourquoi l'Adapei 69 s'intéresse depuis quelques années à deux concepts qui bousculent quelque peu les pratiques d'accompagnement tant pour les professionnels que pour les familles : l'autodétermination et la pair-aidance.

- ✓ Pour l'autodétermination, il s'agit d'accompagner la personne dans le développement de sa capacité à agir et à gouverner sa vie, à choisir et à prendre des décisions, en s'appuyant sur son environnement, tout en assumant ses conséquences et en valorisant ses expériences.
- ✓ La pair-aidance repose sur l'idée qu'une personne présentant une situation particulière développe un « savoir expérientiel », une « expertise d'usage » qu'elle peut transmettre à une autre personne dans la même situation, en complément de l'accompagnement professionnel. La pair-aidance peut se concevoir entre personnes en situation de handicap ou entre aidants.

Ainsi, depuis 2020, l'Association a lancé un vaste programme de formation à l'autodétermination pour les personnes accompagnées, les professionnels et les familles, avec l'objectif de créer une réelle dynamique de l'ensemble des parties prenantes au sein d'un même établissement en formant le maximum de personnes.

Débuté au sein du Pôle Habitat et vie sociale, ce programme a d'abord concerné trois établissements de ce pôle (Résidences Plurielle et Santy, Foyer Le Verger) : 3 sessions de 2 jours à destination des personnes accompagnées, 3 sessions de 2 jours à destination des professionnels, 2 journées de sensibilisation à destination des familles et des administrateurs. En 2022, l'ambition de l'Adapei 69 est de former l'ensemble des directions et cadres des services et établissements et de déployer ces formations au sein d'autres services et établissements, en intégrant le Pôle Enfance et scolarisation. Pour 2023, l'Adapei 69 réfléchit déjà au déploiement de cette formation aux deux autres pôles de l'Association et à constituer une équipe de formateurs en interne.

Concernant la pair-aidance, l'Adapei 69 est inscrite dans la dynamique territoriale portée par le Collectif Handicap 69 et membre actif du groupe de travail sur cette thématique.

Face à la crise sanitaire, le Collectif Handicap 69 a réfléchi à des modalités de communication pour favoriser l'échange et le partage d'expériences entre les différents participants. 3 webinaires ont donc été réalisés début 2021, auxquels professionnels, personnes en situation de handicap et familles de l'Adapei 69 ont largement participé. Également sur cette même année, le service Adapei 69 Formation a réfléchi à un programme de formation spécifique pour les personnes en situation de handicap. Une première session a eu lieu en juin 2021 à laquelle ont participé des personnes accompagnées par la Résidence Plurielle. Pour les mois à venir, l'Adapei 69 souhaite continuer cette dynamique au sein de ses services et établissements.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

► Parcours professionnel : orienter, former et valoriser les compétences

La Plateforme Compétences et apprentissages (PCA)

Mise en place en 2018 pour fluidifier le parcours des jeunes rejoignant le secteur adulte, quelle que soit l'orientation envisagée, la PCA est composée de deux coordinatrices, une psychologue et une personne en charge de piloter le projet. Ce dispositif ressources intervient en soutien des IMPro, Esat, des Accueils de jour et de jeunes accompagnés en milieu ordinaire, il favorise les échanges de bonnes pratiques et les partenariats entre tous les établissements et tous les professionnels. Il permet aux jeunes des IMPro de disposer d'un parcours de formation uniforme dès l'âge de 13 ans.

En 2021, 7 jeunes ont bénéficié du dispositif « Evaluation et diagnostic » afin de formuler des préconisations d'orientation et plusieurs jeunes sont en attente pour intégrer le dispositif. Près de 10 jeunes des IME de l'Adapei 69 ont expérimenté un stage de professionnalisation. 9 stages collectifs entre IME et Esat ont été organisés. Des référents pour les Accueils de jour ont été intégrés en 2021 au groupe de référents PCA. Le résultat ne s'est pas fait attendre puisque le nombre d'enfants d'IME intégrant un Esat s'est significativement accru.

Les projets et ambitions pour l'année 2022 sont nombreux : reconnaissance du dispositif d'évaluation dans le cadre du CPOM, création d'un groupe d'échanges entre les psychologues des IME, organisation d'un forum d'orientation « secteur adulte » dans les IME, avec la participation de tous les établissements du secteur adulte...

La Reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE)

Depuis 4 ans au sein de l'Adapei 69, la RAE permet de rendre la reconnaissance des compétences accessible à tous les travailleurs d'Esat, d'avoir une meilleure visibilité de leurs compétences réelles et les valoriser auprès des entreprises du milieu ordinaire, en s'appuyant sur des référents communs, décomposés en sous-compétences pour les travailleurs d'Esat.

Les évaluations proposées notent des niveaux d'autonomie sur des compétences en lien avec la maîtrise du poste de travail, les savoir-faire et capacités d'adaptation. Après une année 2020 particulière en raison de la crise sanitaire, pas moins de 190 RAE ont pu être réalisées en 2021 au sein des 6 Esat de l'Association.

Le Service Connect : accompagner les projets en milieu ordinaire

Une équipe de 4 personnes dont 3 conseillers trajectoire sont en charge d'accompagner les nombreuses demandes des travailleurs d'Esat désireux de travailler ou d'expérimenter le milieu ordinaire par le biais d'immersions, stages, CDD ou CDI. Leur rôle : les mettre en relation avec les entreprises et favoriser leur bonne intégration, aussi longtemps que nécessaire.

38 personnes ont été accompagnées en 2021 et une quinzaine en liste d'attente. Parmi elles, 33 personnes ont pu bénéficier de stages et 6 personnes ont engagé des formations qualifiantes. Les équipes du Service Connect ont par ailleurs développé un réseau d'entreprises partenaires et d'organismes de formation sensibilisés à l'emploi de personnes en situation de handicap et participé à de nombreux événements.

À lire également

Dossier du Bulletin 253

« Accompagner les parcours professionnels »



LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

A noter que le Service Connect intègre en 2022 la Plateforme emploi accompagné financée par l'ARS sur le territoire du département du Rhône et de la Métropole de Lyon et piloté par LADAPT du Rhône. Cette évolution lui permettra d'ouvrir son accompagnement à des personnes extérieures à l'Adapei 69.

Le Pôle Formation devient Adapei 69 Formation

De nombreux chantiers ont été menés en 2021 :

- ✓ Jusqu'alors rattaché à l'Esat La Courbaisse, le Pôle Formation fonctionne depuis 2021 comme un service de l'Association à part entière, devenant par la même occasion « Adapei 69 Formation » ;
- ✓ Deux nouveaux labels qualité ont été obtenus par les équipes : Certification Qualiopi et Marque Qualité FALC (Unapei) ;
- ✓ Adapei 69 Formation a largement encouragé et développé le témoignage de personnes en situation de handicap ;
- ✓ Avec l'appui de partenaires, de nouvelles formations ont pu être proposées, comme la formation « Bien préparer sa retraite » (soutien de la Fondation APICIL).

Pour mener à bien ces nombreux projets, l'équipe Adapei 69 Formation s'est étoffée et est désormais composée de 3 personnes, une responsable, une assistante administrative et commerciale et une formatrice permanente. Elle s'appuie également sur de nombreux formateurs externes ou salariés de l'Adapei 69 intervenant de manière occasionnelle.

Au total en 2021, 142 actions de formation ont été menées auprès de 1 149 stagiaires, équivalent à 14 294 heures de formation.

Parmi les projets 2022 :

- ✓ Former plus de co-formateurs parmi les personnes accompagnées ;
- ✓ Faire accéder plus facilement les IME et IMPro aux formations proposées ;
- ✓ Permettre la certification des formations pour une utilisation via le compte personnel de formation ;
- ✓ Déployer une nouvelle action de formation AFEST (Action de formation en situation de travail) ;
- ✓ Recruter de nouveaux formateurs.



Formations Facile à lire et à comprendre (FALC)

Pour répondre à la forte demande, Adapei 69 Formation a développé son offre de formations FALC, organisées sur 2 jours avec la participation de personnes déficientes intellectuelles :

- ✓ 12 formations animées en 2021
- ✓ 92 professionnels et 44 personnes en situation de handicap formés
- ✓ 2 formations co-animées avec des personnes accompagnées
- ✓ 2 salariés de l'Adapei 69 en cours de formation pour devenir formateur FALC

Défi 2 : Apporter des réponses adaptées au plus près des besoins, attentes et compétences

Transformation de l'offre au sein du Pôle Enfance et scolarisation

Développement de l'offre SESSAD

En 2021, l'Agence régionale de santé a proposé une ENI (extension non importante) de 12 places de SESSAD, répartie de la manière suivante :

- ✓ Création d'un SESSAD de 8 places pour enfants et jeunes déficients intellectuels à l'IME Le Bouquet (Lyon 9) en septembre 2021, permettant la diversification des offres d'accompagnement proposé par l'établissement ;
- ✓ Extension de 4 places pour enfants et jeunes avec troubles du spectre autistique (TSA) au SESSAD Alliance (Lyon 5), qui contribue à répondre au sous-équipement très important de la Métropole de Lyon en SESSAD TSA.

Dessiner l'avenir avec la transformation des IME en Dispositifs IME (DIME)

A terme, les objectifs de la transformation des IME vers un fonctionnement en dispositif sont de :

- ✓ **Permettre un accompagnement global, diversifié et intégré, en enrichissant les réponses proposées et promouvant la participation sociale** des enfants accueillis en IME. La modularité des réponses (ambulatoire, externat, internat accueil permanent, temporaire, séquentiel) permettra de donner de la souplesse pour une réponse adaptée aux besoins évolutifs des enfants et adolescents, sans repasser par un changement de notification MDPH. Cette limitation des lourdeurs administratives doit permettre une réactivité et un réajustement en temps réel de l'accompagnement, favorisant le respect des projets individualisés de chaque enfant, de leurs besoins et attentes et de celles de leurs familles. Le dispositif permettra ainsi de prévenir les ruptures de parcours et d'améliorer la qualité des accompagnements en permettant le réajustement des pratiques dès que nécessaire, en réponse à l'évolution continue de chaque enfant.
- ✓ **Permettre un décroisement des structures, notamment entre le secteur médico-social et l'Education nationale et une ouverture sur le territoire de vie des jeunes.** Les DIME constitueront un levier d'inclusion, en permettant une synergie des moyens du territoire au service des personnes accompagnées. Ils permettront également de développer et d'enrichir les modalités d'accompagnement hors les murs. Au-delà de l'approche inclusive et de l'objectif de favoriser la pleine participation sociale des enfants accueillis à l'IME, les dispositifs permettront un rayonnement sur les organisations de droit commun, favorisant ainsi la connaissance et l'adaptation au handicap par les différents acteurs.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Commission Ethique et handicap

La création en 2021 d'une Commission Ethique et handicap au sein de l'Adapei 69 répond à l'une des actions prioritaires du Projet associatif 2017-2022 : « Créer une commission éthique permettant de répondre à des questions complexes particulières sur les plans éthiques et juridiques ».

Cette instance collégiale est composée de la Présidente, du Directeur général, de quatre représentants des familles dont au moins deux administrateurs a minima, d'un représentant des personnes accompagnées, de quatre représentants des professionnels, d'un membre externe permanent et d'experts invités selon les sujets. Chaque membre est nommé pour trois ans.

La Commission Ethique et handicap est consultative et émet des avis qui sont autant de repères pour les professionnels, les familles et les personnes en situation de handicap. Elle conduit une réflexion autonome qui permet de traiter des questionnements éthiques ou déontologiques mais aussi de développer une culture de l'éthique au sein des établissements tout en mutualisant les idées. Sa première saisine a traité le positionnement de l'Association sur la Vie intime, affective et sexuelle.

Cette Commission a plusieurs objectifs :

- ✓ Accompagner les personnes dans leur cheminement personnel, en lien avec l'expression de leurs droits fondamentaux et leur parcours en milieu collectif, en établissement ou service ou à leur domicile ;
- ✓ Aider les familles à accompagner leur proche en situation de handicap ou de dépendance dans l'ensemble de son parcours de vie et de fin de vie ;
- ✓ Améliorer la qualité d'accompagnement des personnes en situation de handicap, en éclairant les pratiques des professionnels au regard des situations particulières rencontrées ;
- ✓ Éclairer les professionnels dans leurs prises de décision ;
- ✓ Proposer des axes et supports de réflexion pour accompagner le cheminement de chacun, lorsqu'aucune position consensuelle ne peut se dégager.

L'éthique étant une des valeurs phares de l'Adapei 69, l'année 2021 a été riche en questionnements grâce à ce nouvel organe.

Domaines de compétences

- ✓ Droits
- ✓ Vie privée
- ✓ Vie en institution

Vers un habitat autonome

Le service Logement : faciliter l'accès et le maintien au logement

En 2021, l'Adapei 69 a créé son propre « service Logement » pour répondre aux projets d'habitat des personnes en situation de handicap qui expriment leur volonté d'avoir accès à des logements de droit commun, comme tout citoyen.

Porté par l'équipe du SAVS Pluriel, ce service se veut un facilitateur de l'accès et du maintien au logement et développe des outils à destination des personnes accompagnées et des professionnels de l'Adapei 69 ainsi qu'aux différents partenaires du secteur de l'habitat.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Pour les personnes accompagnées et les professionnels de l'Adapei 69 : fluidifier et soutenir les démarches d'accès au logement, partager le réseau, l'expertise et les bons plans

- ✓ Soutien aux démarches de recherche de logement en droit commun ;
- ✓ Développement du réseau partenarial dans le secteur du logement afin de multiplier les opportunités d'offres ;
- ✓ Partage de l'expertise et des bons plans à travers différents outils.

Pour les partenaires et acteurs du secteur du logement et de l'habitat : la garantie d'un accès et maintien au logement réussi

Pour les acteurs du logement et de l'habitat, les raisons de devenir partenaire du service Logement de l'Adapei 69 ne manquent pas : c'est ainsi participer au projet social d'inclusion des personnes en situation handicap tout en bénéficiant des garanties d'une location en toute sécurité. Les missions proposées dépendent des besoins exprimés :

- ✓ Faire le lien avec le futur locataire, en amont et au moment de la signature de bail ;
- ✓ Assurer la préparation du dossier administratif et financier, mettre en place les garanties pour le paiement des loyers ;
- ✓ Aider à l'emménagement et la mise en place d'un suivi éducatif ;
- ✓ Rester un interlocuteur privilégié en cas de besoin.

Le saviez-vous ?

Le service Logement participe également à la réflexion portée par l'Association pour développer de nouvelles formes d'habitat qui répondent aux projets des personnes accompagnées : habitat inclusif, habitat participatif, bail glissant et intermédiation locative...

Les places hors les murs, passerelles vers la vie autonome

Les nouvelles places dites « hors les murs » ou « appartements passerelles », autorisées en 2020, ont vu le jour en 2021, pour soutenir et accompagner les projets d'habitat autonome, de plus en plus nombreux :

- ✓ 1 studio du Foyer d'hébergement et 1 studio du Domicile collectif de la Résidence Santy, à Lyon 8 et Lyon 3, sont mobilisés pour des stages d'évaluation ;
- ✓ 5 studios rattachés au Domicile collectif de la Résidence Plurielle, 3 situés à Caluire-et-Cuire à proximité du Foyer Le Verger, et 2 dans l'ouest lyonnais ;
- ✓ La Résidence Les Madeleines (Thizy-les-Bourgs) propose également aux personnes qui ont le projet d'expérimenter une vie plus autonome de louer un appartement à proximité. 4 personnes sont aujourd'hui dans cette dynamique ;
- ✓ 3 studios seront aménagés sur le site du Foyer d'hébergement Le Grand Large et 4 places seront transformées en studios hors les murs dans le cadre du projet de rénovation de l'établissement en 2023.

C'est dit !

« Jusqu'à présent j'étais dans un studio du Foyer d'hébergement Santy puis j'ai fait un 1^{er} stage dans un studio en dehors de la Résidence, à Lyon 3. Je fais mon 2^e stage dans un studio de Lyon 8. Après, on va chercher avec mon éducateur référent du SAVS et ma curatelle un appartement dans mon budget.

J'ai 52 ans, il est temps pour moi d'habiter tout seul. Je veux vivre ma vie tranquille, faire mes courses, mon ménage, ma popote, me balader en ville. Comme je travaille, je mérite d'avoir mon chez-moi, j'ai vraiment hâte. »

Eric, accompagné par la Résidence Santy, était en stage en 2021 dans un studio hors les murs à Lyon 8.

■ Améliorer la qualité d'accueil via l'adaptation et la réhabilitation des bâtiments

Le service Patrimoine et travaux a débuté en 2021 une phase importante de grands travaux et d'études pour les prochaines années. L'arrivée d'un Adjoint au service, professionnel du bâtiment, a permis une nouvelle structuration : suivi des obligations réglementaires, accompagnement technique renforcé en interne et auprès des prestataires. Les projets de l'Association sont pilotés par la Commission Etudes et travaux et associent des administrateurs aux grandes orientations et décisions sur les projets en cours ou à venir pour améliorer la qualité de l'accueil et l'accompagnement proposés aux personnes accompagnées par les services et établissements de l'Association.

Parallèlement, un groupe de travail Patrimoine a été mis en place au niveau du Conseil d'administration pour porter une réflexion patrimoniale sur l'évolution de l'offre et la planification du financement des projets de l'Adapei 69. Les questions de Responsabilité sociétale des organisations (RSO) sont aussi au centre des actions lors des travaux, des maintenances et des choix de construction.

Les projets en cours

- ✓ **Entreprise adaptée Bellevue** (Thizy-les-Bourgs) : les travaux pour la construction de la nouvelle cuisine centrale ont débuté en fin d'année 2021, l'entrée dans les lieux de cette nouvelle installation est prévue en octobre 2022 ;
- ✓ **Complexe L'Orée des Balmes** (Sainte-Foy Les Lyon) : cette année a vu l'aboutissement des travaux de réhabilitation du Foyer de vie mais aussi de la blanchisserie, au rez-de-chaussée du même bâtiment, et d'un pôle administratif accueillant et accessible dès l'entrée du site ;
- ✓ **Esat Louis Jaffrin** (Mornant) : l'achat d'un nouveau bâtiment a été finalisé en 2021. Sa réhabilitation a démarré fin 2021 et se terminera fin 2022. Le déménagement des ateliers, actuellement situé rue Frédéric Monin, permettront de regrouper sur un même site l'ensemble des activités de l'Esat mais également de moderniser son self tout en permettant l'accueil des jeunes de l'IMPRo Les Primevères situé à proximité ;
- ✓ **MAS Jolane** (Meyzieu) : les travaux de réhabilitation des unités de vie en site occupé ont repris, après avoir été suspendus en 2020 durant la pandémie. La réhabilitation des salles d'activités et des locaux médicaux ont été réalisés en priorité en 2021 ;
- ✓ **IME Le Bouquet** (Lyon 9) : les travaux de déconstruction et reconstruction de l'école du Bouquet ont débuté en novembre 2021. Les nouveaux espaces ainsi créés sur 2 étages et un rez-de-chaussée seront complètement dédiés à l'accompagnement éducatif.

Les projets à venir

- ✓ **Foyer Le Grand Large** (Décines) : les travaux pour la restructuration complète du site débiteront à l'automne 2022, en site occupé, pour une période de 24 mois ;
- ✓ **Foyer La Goutte d'Or** (Saint-Laurent de Chamousset) : le permis de construire pour la création d'un Foyer de vie dans les Monts du Lyonnais a été déposé fin 2021 par l'OPAC du Rhône, bailleur partenaire du projet. A partir de 2024, le site accueillera également les locaux de l'Accueil de jour, le Foyer d'hébergement et le SAVS La Goutte d'Or ;
- ✓ **MAS Paul Mercier** (Lyon 5) et **Foyer Henry Thomas** (Bron) : la réflexion pour la réhabilitation complète des deux sites est actuellement en cours avec Lyon Métropole Habitat (LMH) et des arbitrages seront proposés en 2022.

Défi 3 : Proposer un accompagnement préservant la santé et procurant le bien-être, dans tous les domaines de la vie quotidienne

■ Activités en secteur adulte

Un groupe de travail composé de chefs de service éducatifs et de professionnels du Pôle Accompagnement médicalisé et du Pôle Habitat et vie sociale, s'est réuni afin de travailler à la rédaction d'une orientation associative sur l'organisation des activités au sein des établissements adultes.

Cette note associative a plusieurs objectifs :

- ✓ Valoriser les pratiques au sein de nos établissements et de proposer un **document repère** pour les équipes de direction, notamment chefs de service, afin de faciliter la conduite des activités et leur lien avec les projets personnalisés ;
- ✓ Offrir à l'ensemble des personnes accompagnées et à leur famille un **socle commun de prestations**, quel que soit leur établissement d'accueil ;
- ✓ Développer et **diversifier l'offre** en matière d'activités, afin de répondre aux souhaits des personnes et à l'évolution des besoins ;
- ✓ **Promouvoir l'autodétermination** des personnes, en leur donnant l'occasion de développer leur choix ;
- ✓ Engager une analyse des besoins (RH, matériel, locaux) et renforcer la montée en compétence des équipes **dans l'animation d'activités**.

■ Vie intime, affective et sexuelle

Prendre en compte la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap est l'un des grands défis fixés par le Projet associatif 2017-2022, en lien avec l'autodétermination. Toutes et tous ont droit à une vie intime affective et sexuelle choisie et épanouie !

Dans le cadre de la Commission Ethique et handicap nouvellement créée, après deux ans d'élaboration et de réflexion, l'Adapei 69 a rédigé une Charte Vie intime, affective et sexuelle qui détaille le positionnement associatif sur ce sujet. Elle précise comment accompagner les personnes en situation de handicap et une version en Facile à lire et à comprendre (FALC) a été réalisée par l'atelier de transcription de l'Esat La Courbaisse, avec des personnes accompagnées membres de la Commission.

A travers cette Charte, l'Adapei 69 s'engage pour que chaque personne accompagnée :

- ✓ Décide de sa propre vie intime, affective et sexuelle ;
- ✓ Exprime ses envies et gagne en autonomie ;
- ✓ Ait le droit à une éducation adaptée à la vie sexuelle, quel que soit son âge et son handicap ;

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

- ✓ Soit informée sur la santé sexuelle, les infections sexuellement transmissibles et la contraception ;
- ✓ Pratique sa sexualité dans un environnement adapté ;
- ✓ Soit correctement accompagnée selon ses besoins par des professionnels formés.

Dans ce contexte de réflexion, un état des lieux associatif des bonnes pratiques sur la vie intime, affective et sexuelle a été réalisé fin 2021 afin de repérer les initiatives, identifier les attentes et les besoins des professionnels et des personnes accompagnées et connaître les pratiques actuelles. Il en ressort que 81% des établissements ayant répondu mettent déjà en œuvre des actions : des groupes de travail, des ateliers, des groupes de paroles avec les personnes accompagnées, des outils adaptés, des sessions d'informations collectives et des accompagnements individuels. Un contrat cadre a été signé avec l'association Planning familial afin de proposer un parcours d'éducation sexuelle aux jeunes des IME.

Un webinaire a été animé par Sheila Warembourg, sexologue spécialiste du handicap, et Betty Molin, coordinatrice du nouveau centre ressource régional sur la VIAS pour le Planning familial, afin de former les familles, les professionnels, les personnes accompagnées.

L'Association ne compte pas s'arrêter là et a déjà de grands projets en lien avec cette thématique : organisation d'une journée de colloque, déploiement d'un plan de formation structuré, remise en place de référents dans chaque service et établissement.

Prise en compte de la douleur

Il est souvent plus difficile pour les personnes en situation de handicap d'exprimer leur douleur ; et de la détecter et la localiser pour les professionnels. Il est également prouvé que 60 % à 70 % des troubles du comportement sont liés à une cause somatique. L'Adapei 69 s'est saisie de cet enjeu majeur dans l'accompagnement afin d'engager une démarche de prévention de la douleur dans l'ensemble des établissements et en 2021, plus particulièrement du Pôle Enfance et scolarisation.

En 2021, l'Adapei 69 a donc continué sa démarche de formation des professionnels et des familles à la grille GED-DI (grille d'évaluation de la douleur - déficience intellectuelle) avec plus d'une centaine de professionnels formés (IME Pierre de Lune, Halte Montaberlet, FAM La Rose des Sables, IME Le Bouquet, IME L'Espérelle, IME Les Primevères) par le Dr Chaigne, membre du collectif Douleur du Rhône et médecin au sein du FAM La Rose des Sables.

En 2022, une sensibilisation de l'ensemble des médecins de l'Association est prévue et les formations se poursuivront pour l'IME Les Coquelicots, l'IME L'Espérelle et l'IME Pierre de Lune. Afin que cette démarche de prise en compte de la douleur soit efficace, il est indispensable que l'ensemble des professionnels d'un établissement soient formés.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

ORIENTATION 2

**Soutenir les familles et aidants et les guider
sur les chemins de l'accompagnement,
à toutes les étapes de la vie de leur proche**

Défi 1 - Accompagner, pour un parcours
le plus fluide et serein possible

Défi 2 - Impliquer dans l'Action associative
et renforcer la cohésion et la solidarité
au sein des établissements et services

Défi 3 - Proposer des solutions de répit



LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Défi 1 : Accompagner pour un parcours le plus fluide et serein possible

► Communauté 360 : pour des solutions de proximité coordonnées

En mai 2021, les premières permanences téléphoniques ont été lancées pour répondre aux aidants et personnes accompagnées concernés par le handicap. Des temps de formation ont été proposés pour mutualiser les ressources et échanger autour des bonnes pratiques avec les autres partenaires engagés.

En parallèle se poursuivent les comités de pilotage et groupes de travail autour de la communication, des outils communs et des situations complexes repérées par les communautés 360. Une coordinatrice a été recrutée en septembre 2021.

Quelques chiffres

- ✓ **166 situations traitées en 2021**, en lien avec des thématiques qui touchent prioritairement le conseil juridique et les démarches administratives ;
- ✓ **13 permanences assurées par l'Adapei 69** entre mai 2021 et décembre 2021, à raison d'une demi-journée tous les 15 jours.



► Commission Parcours et Commission Situations complexes

Dans le cadre de la coordination des parcours des personnes accompagnées au sein de l'Association, l'existence de deux instances complémentaires portées par l'Action associative a continué à contribuer à la fluidité des parcours :

- ✓ **Les Commissions Parcours** : organisées à minima une fois par an au sein des établissements et services de l'Association afin d'échanger avec la Conseillère technique sur les parcours des personnes accompagnées, les prévisions d'admission, accueils temporaires, les situations complexes. En 2021, **29 commissions parcours** se sont tenues dans les établissements et services de l'Adapei 69 ;
- ✓ **Les Commissions Situations complexes** : organisées un lundi par mois au Siège social, cette commission a pour objectif de travailler de façon transversale et partagée les situations des établissements et services qui présentent soit un risque de rupture de parcours, notamment du fait du manque de places, soit un caractère particulièrement complexe qui rend l'accompagnement difficile. Cette commission se déroule en présence des Directeurs généraux adjoints, de la Direction de l'Action associative, de représentants des familles, de la coordinatrice de l'Equipe mobile comportements problèmes et de la Conseillère technique. En 2021, 8 commissions situations complexes ont eu lieu, 10 établissements ont sollicité cette instance et **27 situations** ont été travaillées.

Défi 2 : Impliquer dans l'Action associative et renforcer la cohésion et la solidarité au sein des établissements et services

■ Un agenda associatif qui repart après la crise !

La vie associative de l'Adapei 69 a de nouveau été impactée par le contexte sanitaire. Des événements festifs ont dû être annulés et d'autres événements adaptés selon les consignes sanitaires.

Soirée Choucroute de l'Adapei 69

Le 30 octobre 2021, malgré une jauge réduite et après une année 2020 sans événement en raison du contexte sanitaire, plus de 550 personnes se sont retrouvées pour la traditionnelle soirée Choucroute !

Matinale des familles

La 3^e édition des Matinales des familles de l'Adapei 69 se déroulait le samedi 20 novembre à l'Accueil de jour Parilly (Vénissieux), en présence de 40 personnes, familles et bénévoles, désireux de mieux connaître l'Association, les services de l'Action associative et le bénévolat.

Enquête de satisfaction

L'enquête de satisfaction associative est lancée pour la deuxième fois en 2022, en lien avec la démarche d'actualisation du Projet associatif 2023-2028, auprès des personnes accompagnées, familles et professionnels. Les outils utilisés en 2016 ont été réactualisés au cours de l'année 2021.

■ Ressources et patrimoine

L'Action associative proposait à nouveau en 2021 une soirée d'échanges à destination des familles sur la thématique de la gestion du patrimoine, animée par le cabinet Jiminy conseil, spécialisé dans la gestion du patrimoine dans les situations de handicap, partenaire de l'Unapei. Cette soirée était proposée en format présentiel et en visio-conférence. Parmi les principaux sujets abordés : la gestion du patrimoine et des ressources de la personne (règles de récupération de l'aide sociale, l'épargne handicap) et la protection juridique (habilitation familiale, tutelle, curatelle...).

■ Le Bulletin des familles fait peau neuve

Plus contemporain et plus lisible, le magazine des familles et des professionnels de l'Adapei 69 a fait l'objet d'une importante refonte en 2021, avec un premier numéro paru en mai. L'objectif principal de cette refonte était d'offrir une lecture plus agréable et aérée, tout en gardant le caractère informatif, chaleureux et familial qui définit le magazine trimestriel de l'Adapei 69. Avec un dossier central détachable, très pratique !

Défi 3 : Proposer des solutions de répit

■ Ciné-ma différence

Depuis quelques années maintenant, Ciné-ma différence propose chaque mois aux personnes en situation de handicap des séances adaptées encadrées par des bénévoles. La fermeture des salles de cinéma, liée aux conditions sanitaires, a entraîné l'interruption momentanée des séances Ciné-ma différence. Elles ont repris le 26 juin 2021 avec la séance Calamity.

■ Association de loisirs ALOVA

Après une reprise entre janvier et mars 2020, ALOVA a dû interrompre une nouvelle fois ses activités en raison de la crise sanitaire. La reprise des loisirs en journée s'est faite en juin 2021 pour les Clubs des Gones et Grands Gones, et en septembre pour les Clubs Espace et Nature. Une reprise attendue par tous, comme en témoignent les demandes d'inscription, plus importantes encore qu'avant la crise Covid-19.

Depuis plusieurs mois, les équipes travaillent également au développement des activités avec une demande d'agrément « Vacances adaptées organisées » en cours, pour permettre au plus grand nombre de profiter de solutions de répit en proposant des vacances adaptées sur une ou plusieurs semaines. Un nouveau club est également en préparation pour les personnes les plus autonomes, avec des sorties diverses un samedi par mois, pour développer leur vie sociale.

■ La Passerelle du Sourire

En 2021, La Passerelle du Sourire a fonctionné toute l'année contrairement à 2020. Une adaptation des jours d'ouverture et du nombre d'enfants accueillis s'est faite en début d'année pour répondre aux enjeux sanitaires et à la difficulté de mobiliser des bénévoles. 10 enfants et leurs familles ont ainsi pu bénéficier de répit grâce à La Passerelle du Sourire. Fin 2021, de nouveaux bénévoles ont rejoint La Passerelle du Sourire qui vit à nouveau grâce à leur mobilisation !

■ Rencontres Entre Parent(hèse)s

En 2021, les rencontres « Entre parent(hèse)s » se sont poursuivies à la Métropole aidante un mardi midi par mois. Les mamans bénévoles accueillent des familles de l'Adapei 69, mais aussi extérieures à l'Association, afin de partager un temps d'échanges convivial. Des centres sociaux ont sollicité l'Action associative pour proposer ce temps convivial à leurs adhérents autour de la thématique du handicap. Un premier rendez-vous a eu lieu en 2021 au Centre social de la Duchère. L'objectif est de développer ce type d'actions en 2022.

Le saviez-vous ?

L'Action associative prend également part à la réflexion inter-associative au travers de la participation active au sein du bureau et du conseil d'administration de la Métropole Aidante de Lyon, lieu ressource pour tous les aidants de la Métropole.

ORIENTATION 3

Être le garant d'un accompagnement professionnel de qualité, au bénéfice de l'accomplissement du projet de la personne en situation de handicap

Défi 1 - Accompagner les professionnels dans leur mission

Défi 2 - Développer des synergies collectives et une logique de cohérence d'accompagnement

Défi 3 - Affirmer le rôle des professionnels en tant qu'acteurs et porteurs des projets à conduire



Défi 1 : Accompagner les professionnels dans leur mission

Construire un parcours professionnel de qualité

Plan de développement des compétences

La formation professionnelle est un élément clé pour le développement des compétences et le maintien dans l'emploi. Depuis la dernière réforme « Loi avenir » du 1^{er} janvier 2019, le paysage de la formation professionnelle et de l'apprentissage a changé profondément.

Dans ce contexte, soutenue par la branche du sanitaire, social et médico-social, la politique de formation de l'Association vise à élever le niveau de qualification et l'évolution professionnelle des salariés.

Ainsi, l'Adapei 69 a soutenu de nombreux projets facilitant l'accès à l'emploi par l'alternance :

- ✓ Développement de l'apprentissage et des contrats de professionnalisation, en augmentation de 48% ;
- ✓ Mise en œuvre du dispositif PRO-A pour lequel les formations éligibles sont connues depuis le début de l'année et qui a permis de sécuriser des parcours professionnels individuels en permettant à des salariés de viser une promotion professionnelle.

Les accompagnements à la Valorisation des acquis de l'expérience (VAE), à des bilans de compétences et aux projet de transition professionnelle ont connu également un essor important en 2021 (23 salariés soutenus dans leur évolution professionnelle).

Poursuivre la formation malgré le contexte sanitaire

Les défis et enjeux du secteur sont nombreux et renforcés dans le contexte de crise sanitaire. C'est pourquoi les orientations générales de la politique formation entendent répondre :

- ✓ Au défi du vieillissement de la population ;
- ✓ A la demande sociétale d'inclusion et de participation des personnes accompagnées et citoyennes ;
- ✓ Au décroisement et l'articulation entre établissements et services qui doivent participer à une société plus inclusive, en coordonnant un parcours centré sur les besoins et le projet de la personne ;
- ✓ A la volonté que la personne accompagnée soit actrice de sa santé et de ses choix ;
- ✓ A la transformation des métiers en lien avec l'évolution des besoins et des attentes des personnes en situation de handicap et des professionnels ;
- ✓ Au renforcement nécessaire de l'attractivité des métiers ;
- ✓ A la transformation des systèmes d'information, afin d'intégrer la transformation de l'offre.

Le plan de formation 2021

1 508 salariés formés, dont :

- ✓ **1 309** personnes ayant bénéficié d'actions de formation et de développement de compétences ;
- ✓ **199** personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle qualifiante ou diplômante.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

► Valoriser le travail des professionnels du secteur

L'Adapei 69 connaît comme l'ensemble le secteur médico-social un déficit d'attractivité, et de façon encore plus prégnante dans les établissements médicalisés, entraînant des difficultés de recrutement et de fidélisation. En moyenne 6 postes sont à pourvoir chaque semaine tout au long de l'année (334 en 2021 sur l'année).

Face à ce constat, l'Adapei 69 multiplie depuis plusieurs mois les initiatives et les recherches de solutions.

En 2021, le service Ressources humaines de l'Association a renforcé ses actions de communication externe sur ses valeurs et ses métiers auprès des partenaires de l'emploi et de la formation, auprès de certains médias et sur différents salons de recrutement.

En lien avec les associations du secteur du médico-social et plus particulièrement le Collectif Handicap 69, l'Adapei 69 s'est très fortement mobilisée pour alerter les pouvoirs publics sur ces difficultés de recrutement sans précédent et ses conséquences sur la qualité de l'accompagnement au sein de ses services et établissements. De nombreuses actions ont été entreprises pour réclamer l'élargissement du Ségur de la santé à l'ensemble des professionnels, quel que soit l'organisme de financement, quel que soit l'établissement, quelle que soit la fonction :

- ✓ Envoi de plusieurs courriers d'interpellation aux responsables politiques, au niveau local comme au niveau national ;
- ✓ Organisation de deux mobilisations inter-associatives et inter-sectorielles inédites le 6 octobre à Lyon, à proximité de la Préfecture de Lyon, et le 2 décembre à Bourg-en-Bresse, à l'occasion des assises nationales de l'Assemblée des départements de France (ADF). Ces rassemblements ont réuni respectivement 2 000 et 1 000 personnes, professionnels, familles et personnes accompagnées ;
- ✓ Conférence de presse inter-associative et inter-sectorielle le 25 janvier 2022.

Les revendications ont en partie été entendues, mais les associations restent fortement mobilisées en 2022 pour que le Ségur soit effectivement appliqué à TOUS les professionnels du social et du médico-social, et pour que le financement de ces mesures soit mis en œuvre par les différentes autorités de tarification.

► Égalité entre les femmes et les hommes

L'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, institué par la loi Liberté de choisir son avenir professionnel de 2018, a été conçu pour mesurer les écarts de rémunération entre les sexes et mettre fin aux inégalités. Il permet aux entreprises de mesurer, en toute transparence, les écarts de rémunération entre les sexes et de mettre en évidence leurs points de progression.

#UrgenceHandicap

La voix des associations a été portée au niveau national par le biais de l'Unapei, qui a lancé une pétition nationale, rassemblant au 1^{er} mai 2022 plus de 90 000 signatures.

Une campagne de communication #UrgenceHandicap a également été mise en place, à l'approche des élections présidentielles et législatives. Cette campagne a été relayée à Lyon sur le réseau TCL-Sytral au mois de mai 2022.



LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Pour l'année 2021, l'Adapei 69 obtient la note de 99 points sur 100 (la même note que pour l'année 2020). Les principaux résultats obtenus par indicateur :

- ✓ Ecart de rémunération : 39/40 ;
- ✓ Ecart de taux d'augmentations : 20/20 ;
- ✓ Taux de promotion : 15/15.

Amélioration des conditions de travail

La Direction de l'Adapei 69 a signé en 2021 des engagements unilatéraux sous forme de chartes portant sur les thèmes suivants :

- ✓ L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- ✓ Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

Lors des Négociations annuelles obligatoires (NAO) 2021, les partenaires sociaux ont signé un accord portant sur les mobilités durables afin de favoriser l'usage des modes de transports alternatifs à la voiture pour les déplacements domicile-travail.

Par ailleurs, dans un objectif d'harmonisation des pratiques et afin d'accompagner les directions d'établissements dans leur gestion de leurs équipes, un guide de gestion des temps a été rédigé et diffusé auprès des directeurs et chefs de service.

Administration du personnel et paie

Comme envisagé dans le Projet de service du Siège social, la centralisation de la paie et de l'administration du personnel devait se concrétiser dans sa globalité au fil du temps, afin de concilier au maximum les orientations et projets personnels des professionnels en place. L'année 2021 a permis de formaliser la centralisation de l'administration du personnel et de la paie de la MAS Soleil (Soucieu-en-Jarrest) au sein des équipes du siège.

En vue du changement logiciel de paie au 1^{er} janvier 2023, une analyse de l'existant a été réalisée et des propositions d'actions correctives pour optimiser les nouveaux outils ont été définies.

Modernisation des outils RH

La modernisation et structuration des outils et du système d'information Ressources humaines se sont poursuivies en 2021, notamment avec le déploiement d'outils d'extraction et de collecte des données sociales pour :

- ✓ Assurer le suivi des effectifs en Equivalent temps plein (ETP) et en personnes physiques, aussi bien au niveau établissement qu'associatif, et compléter les données Ressources humaines des rapports annuels de gestion des services et établissements aux financeurs ;
- ✓ Produire trimestriellement et annuellement les indicateurs de la Base de données économiques et sociale (BDES) à destination des représentants du personnel ;
- ✓ Accompagner les services et établissements à la production des indicateurs collectés dans le cadre de la campagne nationale annuelle de l'Agence nationale d'appui à la performance (ANAP) des établissements de santé et médico-sociaux.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

■ Démarche qualité

Poursuite des évaluations

Depuis la loi du 2 janvier 2002, les établissements et services médico-sociaux sont tenus de procéder à une évaluation régulière de leurs activités, au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

Pour mener son nouveau cycle d'évaluations, l'Adapei 69 s'est dotée depuis 2019 d'un nouveau logiciel lui permettant de créer un référentiel sur-mesure, prenant en compte les spécificités de chaque type d'établissement. Les évaluations internes ont été planifiées de 2019 à 2022. La Responsable qualité et la Responsable des soins ont poursuivi l'accompagnement des établissements dans la réalisation de leur évaluation interne en 2021 sur 25 services et établissements.

A noter que la Haute Autorité de Santé (HAS) a publié en mars 2022 un référentiel d'évaluation commun à tous les établissements et services médico-sociaux ainsi qu'une nouvelle méthodologie d'évaluation, qui devraient impacter la méthodologie d'organisation des évaluations. Sa mise en œuvre devrait être effective en 2023.

Gestion des risques et DUERP

Le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), outil obligatoire, retranscrit et porte les résultats de la démarche de prévention des risques professionnels au sein de chaque service et établissement. Une démarche associative d'élaboration a été définie autour d'une méthodologie et d'un outil commun. 7 établissements ont été plus particulièrement accompagnés par la Responsable des soins en 2021.

Logiciel Qualité Fusion

Cet outil permet de :

- ✓ Réaliser des évaluations internes et à partir de 2022, la nouvelle évaluation HAS
- ✓ De réaliser l'évaluation et le suivi du DUERP
- ✓ De réaliser et d'analyser des enquêtes de satisfaction
- ✓ De consolider et suivre un plan d'action global

Défi 2 : Développer des synergies collectives et une logique de cohérence d'accompagnement

Equipe mobile pour la gestion des comportements-problèmes

Depuis 2019, les services et établissements de l'Adapei 69 peuvent être soutenus par l'Équipe mobile pour la gestion et la prévention des comportements-problèmes. Elle intervient dans tout type d'établissement pour les aider à faire face à des situations complexes particulières.

Ces situations sont définies par la gravité des troubles qui entraînent une complexification du parcours, de la qualité de vie, des relations avec les différents acteurs et de la participation sociale.

Cette équipe mobile accompagne, depuis sa création, une trentaine d'établissements et services de l'Adapei 69 dans l'identification et la compréhension des comportements problèmes, dans la formulation de préconisations éducatives et somatiques et dans le suivi des aménagements et pistes d'accompagnements mises en place en ce sens.

De manière générale, l'intervention de l'Équipe mobile permet un enrichissement des pratiques et une montée en compétences des équipes soutenues.

En 2021, l'Equipe mobile comportements problèmes de l'Adapei 69 a suivi 14 situations au sein des services et établissements de l'Association.

Bilan 2021

14 situations accompagnées sur tout type d'établissement :

- ✓ 2 Instituts médico-éducatifs (IME)
- ✓ 3 Foyers d'accueil médicalisés (FAM)
- ✓ 2 Foyers de vie
- ✓ 1 Accueil de jour
- ✓ 1 Esat

Restauration : les cuisines centrales autogérées

A compter de juillet 2021, l'Adapei 69 a fait le choix de reprendre en direct la gestion des cuisines centrales de l'Entreprise adaptée Bellevue (Thizy-les-Bourgs) et l'Esat La Courbaisse (Lyon 8) depuis le 5 juillet 2021.

Cette autogestion est un nouveau défi pour l'Association et OSEAT, qui doit permettre de mieux maîtriser la qualité de la prestation de restauration des cuisines centrales. L'Adapei 69 a été accompagnée dans cette transition par Sodexo.

Le saviez-vous ?

La cuisine centrale de l'Esat La Courbaisse gère le self de l'Esat et l'activité traiteur de l'Espace Sarrazin (Lyon 8). Elle livre également l'Esat Léon Fontaine (Vaulx-en-Velin) et l'Accueil de jour Parilly (Vénissieux).

La cuisine centrale de l'Entreprise adaptée Bellevue à Thizy-les-Bourgs gère le self de l'Esat Bellevue et livre sur la même commune l'IME Perce Neige, le Foyer d'hébergement Jodard, le Foyer de vie La Platière, le Foyer de vie et FAM La Gaieté, l'Accueil de jour La Roche Batie ainsi que le FAM La Rose des Sables (Val d'Oingt).

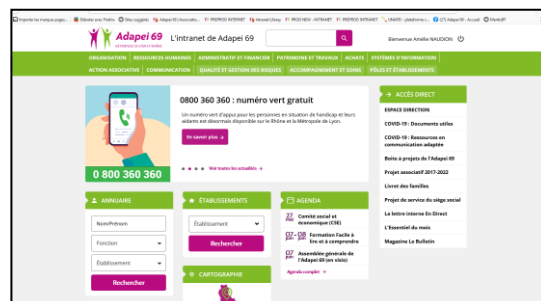
LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

■ Bienvenue sur le nouveau site intranet : intranet.adapei69.fr

Une nouvelle version du site intranet a été développée en 2020 et lancée en février 2021 auprès de l'ensemble des salariés de l'Association. Accessible à tous les professionnels de l'Adapei 69, ce site propose toutes les ressources de l'Association en un seul et même support avec un tout nouveau design, pensé pour améliorer la navigation et le repérage des contenus.

Cette nouvelle version de l'intranet s'accompagne d'un changement majeur avec la possibilité d'accès hors réseau Adapei 69, sur tous les types de supports (PC, téléphone, tablette), tout en garantissant la sécurité des systèmes d'information de l'Association.



■ Systèmes d'informations : performances, fiabilité et adaptabilité

En 2021, le service Systèmes d'information (SI) a élaboré son schéma directeur pour les 3 années à venir, visant à structurer à moyen terme la stratégie informatique de l'Association. Ces objectifs, centrés autour du métier et de l'offre de services, visent à faire évoluer le SI en dotant les professionnels de l'Adapei 69 d'applications informatiques performantes, intuitives et adaptées à leurs besoins. Par ailleurs, les évolutions du SI s'inscrivent dans une stratégie de maintien du niveau de qualité de service, dans une logique de maîtrise des coûts et de développement durable et responsable. Enfin, l'innovation et la transformation digitale font parties intégrantes de la réflexion et des orientations futures du SI.

Contribuer à la production des services et baisser les coûts du SI

Durant le 1^{er} semestre 2021, le service SI a déployé massivement la fibre entre les établissements de l'Association. Le bilan de projet réalisé en 2021 fait ressortir des gains considérables :

- ✓ Amélioration des temps de réponses pour l'ensemble des établissements (99% de sites fibrés) ;
- ✓ Réduction des incidents et mise en place de la haute disponibilité pour les tous les sites fonctionnant 24h/24 afin de permettre un accompagnement de qualité et une continuité des services numériques en heures non ouvrables, week-ends et jours fériés ;
- ✓ Dotation pour l'Association d'une nouvelle technologie 4G permettant de répondre avec agilité et rapidité à tous les besoins de mobilité de ses professionnels.

La mise en place d'un nouveau réseau informatique a également permis d'achever la centralisation des partages de données de tous les établissements de l'Association. Cette centralisation a été réalisée afin de maîtriser dans le temps l'espace de stockage qui représente un coût et un impact environnemental (performance énergétique, engagement territorial).

En quelques chiffres, le déploiement WIFI a concerné tous les établissements de l'Association pour environ 120 bornes WIFI déployées. **100 % des établissements disposent désormais du WIFI professionnel et 70% du WIFI résident.**

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Développer de nouveaux services

- ✓ Déploiement d'une nouvelle solution de gestion commerciale (ERP OSEAT) pour les établissements du Pôle Travail et insertion. Les établissements La Courbaisse, Bellevue, Jacques Chavent et Papyrus ont basculé en 2021 dans le nouveau système. Les Esat Louis Jaffrin, Léon Fontaine et l'Entreprise adaptée Artibois sont en cours ou programmés en 2022 ;
- ✓ Fiabilisation de la messagerie en complétant le plan mail normalisé et la poursuite des actions de sécurisation du SI face à l'augmentation des attaques via des logiciels malveillants ;
- ✓ Etude et réalisation d'un prototype autour de la dématérialisation des formulaires internes Adapei 69 dans le cadre de la transformation digitale de l'Association ;
- ✓ Changement du système d'informations Ressources humaines (SIRH) en 2023 afin de faire évoluer et proposer de nouveaux services : gestion des formations, dématérialisation des bulletins de paie et des demandes de congés, outils de gestion des temps...

Assurer la qualité de service

Le service SI a rédigé son livret d'accueil des systèmes d'Information. Ce document est un outil destiné à faciliter l'accueil, d'un point de vue SI, de tout nouvel arrivant au sein des établissements et services.

Le service SI a également accompagné les emménagements temporaires (pour cause de travaux) ou définitifs (déménagements, nouveaux sites). Afin de garantir la continuité des services (réseau, téléphone, copieur, PC...), le service SI établit la feuille de route en amont selon une méthodologie prédéfinie et assure le suivi jusqu'à la fin des opérations. En 2021, cette démarche a concerné plusieurs établissements : FAM La Rose des Sables, SAVS Thizy, MAS Jolane, Esat La Goutte d'Or, Foyer Le Grand Large.

■ Evolution du Dossier unique informatisé (DUI) de la personne accompagnée

Une nouvelle version du logiciel Focat.Net Résident (AGM) a été installée au sein de l'ensemble des établissements au mois de mai 2021. Cette nouvelle version Full web a permis aux utilisateurs de gagner en rapidité et en fluidité de navigation. De nouvelles fonctionnalités ont été intégrées et certains dossiers comme le dossier de soins, ont été complétés et entièrement retravaillés.

Suite à la bascule entre les deux versions, de nombreux établissements ont sollicité des formations pour favoriser la prise en main par les utilisateurs de la nouvelle interface, 360 professionnels ont été formés à cette nouvelles version en 6 mois.

Une évolution importante du nombre de connexions quotidiennes a été enregistrée sur l'année 2021 : + 310 soit une moyenne de 850 connexions quotidiennes.

Défi 3 : Affirmer le rôle des professionnels en tant qu'acteurs et porteurs de projets à construire

■ C'est dans la boîte !

Mise en place en 2019, la Boîte à projets de l'Adapei 69 permet de financer des projets innovants portés par des personnes accompagnées, des services et établissements, des salariés de l'Association, des bénévoles ou des familles. Depuis le début de l'année 2021, 10 projets ont reçu le soutien de la Boîte à projets, pour un montant total d'environ 28 000 € et sont d'ores et déjà réalisés ou en cours de réalisation :

- ✓ **Foyer de vie La Platière** (Thizy-les-Bourgs) : aménagement d'un jardin thérapeutique ;
- ✓ **Résidence Plurielle** (Tassin-la-demi- Lune) : création d'un espace tonique et sportif ;
- ✓ **Maison d'accueil spécialisée Soleil** (Soucieu-en-Jarrest) : installation d'un portique balançoire adapté aux fauteuils roulants ;
- ✓ **Foyer de vie et d'hébergement Le Verger** (Caluire-et-Cuire) : réalisation d'un livret d'accueil vidéo par les personnes accompagnées, avec l'appui d'un réalisateur professionnel ;
- ✓ **SAVS Pluriel** (Tassin-la-demi-Lune) : mise en place d'une formation de secourisme premiers secours PSC1 pour les personnes en situation de handicap accompagnées ;
- ✓ **Complexe La Gaïeté** (Amplepuis) : achat de matériel pour un projet de réalité virtuelle et augmentée ;
- ✓ **IME L'Oiseau Blanc** (Décines-Charpieu) : achat de matériel sportif d'extérieur ;
- ✓ **IME Perce Neige** (Thizy-les-Bourgs) : conception d'une bande-dessinée avec l'intervention d'un illustrateur professionnel ;
- ✓ **Foyer de vie et d'hébergement Henri Thomas** (Bron) : mise en place d'un atelier vidéo pour les résidents ;
- ✓ **Halte Montaberlet** (Saint-Priest) : création d'un jardin sensoriel.

■ Encourager les échanges entre professionnels médicaux et para-médicaux et la synergie entre les établissements

Les psychologues des différents établissements se réunissent plusieurs fois par an pour échanger autour de leur pratique, échanger des outils et créer une dynamique de réflexion sur les sujets communs à l'ensemble des établissements de l'Association.

Les médecins salariés de l'Adapei 69 sont invités à participer à des rencontres thématiques autour des particularités du soin pour les personnes en situation de handicap, afin de favoriser le partage d'expériences et les échanges entre pair.

■ **L'organisation apprenante au service du développement des compétences au sein du Pôle Travail et insertion**

Dans le cadre du lancement de la démarche d'organisation apprenante, l'ensemble des cadres des Esat et Entreprises adaptées de l'Adapei 69 participaient en juin 2021 à un séminaire autour du concept de « structure apprenante », une journée encadrée par le Réseau Différent et Compétent. L'objectif : dresser un état des lieux et partager les bonnes pratiques, les initiatives et les idées en matière d'apprentissage des travailleurs et des professionnels, sous toutes ses formes, dans le travail dans l'organisation, dans les relations.

Parmi les sujets abordés : valoriser les compétences et la progression, envisager chaque geste ou action du quotidien comme un acte d'apprentissage et stimuler la pair-aidance et la transmission comme moteurs de l'apprentissage.

■ **Des coordinateurs parcours dans tous les Esat**

Afin de favoriser la montée ou le maintien des compétences des travailleurs et de garantir la fluidité du parcours, des postes de coordinateurs parcours ont été créés dans l'ensemble des Esat. Leur rôle est multiple :

- ✓ Améliorer et mettre en œuvre les processus et outils d'évaluation et de développement des compétences ;
- ✓ Veiller au parcours de développement des compétences ;
- ✓ Identifier et définir les besoins en matière d'évolution professionnelle, coordonner les actions de formation, d'évolution professionnelle et de mobilité ;
- ✓ Participer à l'animation d'activités de formation et de soutien à caractère professionnel ;
- ✓ Veiller avec les moniteurs d'atelier à la mise en pratique des compétences acquises en formation et à la poursuite des apprentissages ;
- ✓ Tisser un réseau d'acteurs favorisant la montée en compétences et faciliter la mise en relation avec les entreprises du milieu ordinaire et les organismes de formation.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022 EN ACTION

ORIENTATION 4

Renforcer et développer l'innovation et les partenariats

Défi 1 - Innover face aux nouveaux défis

Défi 2 - Rechercher de nouveaux modes de soutien

Défi 3 - S'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE)



Défi 1 : Innover face aux nouveaux défis

■ Espace CoLab – Coworking et Living Lab

L'Espace CoLab a accueilli en 2021 10 nouveaux coworkers au sein de sa communauté d'entrepreneurs et de porteurs de projets agissant pour le handicap. Association de sport adapté, Entreprise adaptée, fédération d'associations tutélaires, représentant du réseau GESAT, vidéaste dans l'Economie sociale et solidaire (ESS)... : une communauté plurielle agissant dans le même but ! Les espaces de l'Espace CoLab sont également appréciés en location pour des événements et réunions de clients extérieurs : 61 locations ont été comptabilisées en 2021.

Les événements et ateliers favorisant les échanges et la rencontre ont repris. 4 ateliers mensuels ouverts à tous ont été proposés aux travailleurs et professionnels de l'Esat Jacques Chavent et à toute personne intéressée.

Des événements plus conséquents ont également été organisés tels que la matinale « Handicap en entreprise : quelles solutions proposées par et pour les acteurs de l'ESS ? » en partenariat avec la CRESS et MAIF Solutions. 40 participants, tout univers confondu, ont pu découvrir ce que sont les différents handicaps et comment intégrer des personnes en situation de handicap au sein de leurs organisations.

Enfin le premier projet Living Lab de l'Espace CoLab a bien progressé en 2021. La première version de l'application permettant de soutenir les moniteurs et les travailleurs d'Esat dans leurs tâches quotidiennes a pu être conçue et développée en lien constant avec les moniteurs et les travailleurs, sur le principe de la méthodologie Living Lab. Début 2022, l'expérimentation « terrain » de cette première version a commencé au sein de 4 ateliers de l'Esat Jacques Chavent. L'année 2022, verra ce projet multi-partenarial se finaliser par une évaluation du projet dans sa globalité et un événement de restitution.

■ Déploiement des EMAS et UEE

L'Adapei 69 a en charge depuis fin 2020 la gestion de 3 Equipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation (EMAS), sur les secteurs de Tarare (pilote par l'IME Perce Neige), Décines-Meyzieu (IME L'Oiseau Blanc) et Saint-Pierre de Chandieu (IME Pierre de Lune).

Ces dispositifs financés par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes poursuivent un objectif de renforcement de la scolarisation des enfants dits « à besoins particuliers », dont ceux en situation de handicap, dans la Métropole de Lyon et le Rhône, en apportant une expertise et des ressources auprès des professionnels de l'Education nationale.

Unités d'enseignement externalisées (UEE)

Trois IME de l'Adapei 69 ont créé des Unités d'enseignement externalisées en 2021 :

- ✓ Une UEE existe depuis dix ans à l'IME Les Primevères à l'école primaire et une UEE est créée en septembre 2021 au collège de Communay ;
- ✓ Une UEE primaire, rattachée à l'IME L'Oiseau Blanc, a démarré en novembre 2021 à Décines ;
- ✓ L'IME Le Bouquet a créé une UEE avec une école primaire en octobre 2021.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

La mission des EMAS consiste à sécuriser les parcours des élèves et constituer un soutien mobilisable pour des professionnels pour lesquels l'enjeu de formation est important sur ces questions, à travers plusieurs types d'action :

- ✓ Outiller les établissements scolaires pour mener à bien leur projet inclusif ;
- ✓ Proposer des actions de sensibilisation pour les professionnels des établissements scolaires accueillant un ou plusieurs élèves à besoins particuliers ;
- ✓ Apporter un appui et des conseils aux équipes pédagogiques, en cas de difficultés avec un élève en situation de handicap, en lien avec les parents ;
- ✓ Soutenir et accompagner la communauté éducative dans la gestion d'une situation difficile.

Chaque EMAS est pilotée par un éducateur spécialisé d'un IME, qui mobilise selon la situation une équipe pluridisciplinaire : psychomotricien, orthophoniste, ergothérapeute, infirmier(e), psychologue, pédopsychiatre.

Appui au développement et à l'innovation

Depuis le mois de décembre 2021, une Chargée de développement et innovation intervient en appui des services et établissements de l'Association pour le développement de projets innovants. La création de ce nouveau poste répond aux besoins suivants :

- ✓ Recherche de solutions et dispositifs adaptés aux besoins de l'Association et développement des projets : réponses aux appels à projets pour la création de nouveaux dispositifs, recherche de financements, de partenaires, conduite et rédaction des projets ;
- ✓ Appui au développement de projets inter-établissements (culturel, développement de nouvelles modalités d'accompagnement, financement) ;
- ✓ Veille sur les appels à projet, projets innovants inspirants ;
- ✓ Structuration des projets en cours (réunions, appui à la rédaction, coordination du projet avec les différents acteurs).

Bilan des projets initiés en décembre 2021

- ✓ Réponse à l'appel à projet Innovation du groupe Mécéna Mutualia pour le projet Yourte de l'IME Le Bouquet.
- ✓ Demande de subvention au groupe Apicil pour le projet jardin thérapeutique du Foyer de vie La Platière.
- ✓ Réponse à l'appel à projets Culture et Santé porté par Interstice pour un projet d'exposition des MAS.
- ✓ Réponse à l'appel à projets Fonds pour le développement de la vie associative pour le projet inter-établissement Musique Baroque.
- ✓ Lancement des projets appartements tremplins de l'IME Le Bouquet.
- ✓ Lancement du projet d'agrément Vacances organisées adaptées (VAO) avec l'association ALOVA.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

► Le numérique au service de l'accompagnement

Établissement et services médico-sociaux (ESMS) numérique

En octobre 2021, l'Adapei 69 a été retenue pour la phase 2 de l'appel à projet « Programme ESMS numérique » qui vise à généraliser l'utilisation du numérique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux. Un financement de 490 000 € permettra une montée de version du logiciel Focat.Net Résident (AGM) notamment en le rendant interopérable avec des services tels que le Dossier médical partagé (DMP), la Messagerie sécurisée de santé (MSS) ou encore Via Trajectoire. Des formations animées par AGM Informatique seront organisées pour les professionnels de l'ensemble des établissements afin d'améliorer et d'approfondir leur utilisation du Dossier unique informatisé (DUI).

Les outils numériques au sein des établissements

Un état des lieux autour de l'utilisation des outils numériques en établissement a été réalisé au mois de mai 2021 auprès des directeurs d'établissements. Cet état des lieux a permis d'avoir une visibilité sur les actions à prioriser autour du numérique au sein de l'Association. Il ressort de cet état des lieux que les établissements ont besoin d'un support ressources présentant les caractéristiques et les utilisations appropriées de logiciels et applications adaptés, d'outils numériques innovants et d'initiatives ou de projets autour du numérique et du handicap. Les établissements soulignent également la nécessité de pouvoir identifier des équipements qui répondent aux besoins des personnes et de leurs familles et de disposer du matériel adapté aux projets (tablettes, tableaux interactifs...).

En juin 2021, une semaine du numérique, en partenariat avec l'association Autonabee, a permis à 58 personnes accueillies et professionnels de l'Adapei 69 de découvrir différents aspects du numérique au sein de l'Espace CoLab : dessin 3D, impression 3D, découverte du codage, Stop Motion, utilisation de robots... Cette semaine ayant rencontré un vif succès, un événement sur le même modèle sera à nouveau organisé en 2022.

Une Commission numérique sera constituée pour accompagner les projets et trouver des financements pour l'achat de matériel.

Défi 2 : Rechercher des nouveaux modes de soutien

► Diversifier les sources de collecte de fonds

Campagne d'appels aux dons

Afin de renforcer le désormais traditionnel appel aux dons de fin d'année, l'Action associative s'est appuyée sur l'outil informatique, avec l'envoi d'une campagne d'emailing à l'ensemble de ses habitués soutiens et partenaires, en complément d'un envoi du dépliant d'appel à dons. Les dons des particuliers s'effectuent désormais en grande partie en ligne sur www.adapei69.fr.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Donner de la visibilité aux actions de l'Association via le financement participatif

Fin d'année 2021, la nouvelle plateforme de financement participatif de l'Adapei 69 a été lancée. Le financement participatif, aussi appelé « crowdfunding », est une collecte de fond organisée auprès du grand public, afin de financer un ou plusieurs projets via une plateforme en ligne dédiée.

Sur cette plateforme, l'Adapei 69 propose des projets portés par les établissements et la commission Boite à projets tels que :

- ✓ Des jeux extérieurs pour l'Institut médico-éducatif L'Espérelle ;
- ✓ Un jardin thérapeutique pour le Foyer de vie La Platière ;
- ✓ Le transport des enfants de la Passerelle du Sourire.

Legs et donations

L'Adapei 69 est habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie. L'Action associative a souhaité donner plus de visibilité à ces formes de soutien à travers la conception de différents outils :

- ✓ un dépliant synthétique de présentation des différents modes de soutien, ainsi qu'une brochure complète ;
- ✓ une page internet dédiée sur le site de l'Adapei 69 ;
- ✓ la publication dans le Guide 2022 des Notaires du Rhône d'une annonce presse, ainsi que dans un numéro spécial de la revue du conseil des Notaires.

■ Campagne Taxe d'apprentissage

Avec le soutien d'un administrateur en charge de la collecte de la Taxe d'apprentissage, la campagne a été renouvelée en 2021 et généré plus de 90 000 € de versement (76 000 € en 2020), malgré des changements de modalités importantes.

Les actions de communication en lien avec cette campagne ont été retravaillés et diffusés largement. En 2022, l'Adapei 69 a ouvert la possibilité d'un versement en ligne via une plateforme sécurisée, par carte bleue, virement ou chèque.

Le saviez-vous ?

Calculée sur 0,68% de la masse salariale des entreprises, 13% de la somme versée au titre de la taxe d'apprentissage sert à financer les formations initiales technologiques et professionnelles. C'est le seul impôt pour lequel l'entreprise choisit son ou ses bénéficiaires. Les Esat et IMPro de l'Adapei 69 sont habilités à recevoir le versement de la Taxe d'apprentissage.

Défi 3 : S'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale des organisations (RSO)

■ De nouveaux partenariats

L'Association de réinsertion ENVIE Rhône est en charge de la réparation et de la revente d'appareils électroménagers et multimédia pour les rendre accessibles à tous. Un partenariat a été signé en 2021 avec l'Adapei 69 pour aider les personnes en situation de handicap les plus autonomes à équiper leur logement grâce à des réductions à l'achat, également ouvertes aux adhérents et bénévoles.

Un récent partenariat avec Les Alchimistes vise à valoriser les déchets des établissements, en les collectant et les compostant à Vénissieux. Il s'agit aussi de permettre aux personnes accompagnées de se familiariser avec le tri, avec l'organisation de visites et de sensibilisation.

■ Pour une approche locale et une logique de mutualisation

Mise en œuvre de la chaufferie bois à Thizy-les Bourgs

Gérée par la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR) à Thizy-les-Bourgs, la nouvelle chaufferie bois remplace les équipements existants et alimente depuis octobre 2021 l'IME Perce Neige et le Foyer La Platière, en s'appuyant sur la ressource locale bois. Elle permet également de chauffer l'hôpital de Thizy-les-Bourgs et le Collège La Platière.

Projet de territoire Thizy-Amplepuis

Les services et établissements du secteur d'Amplepuis et Thizy-les-Bourgs ont travaillé sur un projet de territoire afin de renforcer et développer les coopérations entre eux et avec les acteurs locaux. Cette démarche permettra aussi de soutenir la démarche d'inclusion et de sociabilisation des personnes accompagnées sur ce territoire, en les rendant acteurs citoyens.

Mutualisation des locaux et équipements

Depuis mars 2021, l'Adapei 69 met à disposition de l'association VHASI des locaux de l'Accueil de jour Parilly (Vénissieux) le week end, pour l'organisation de ses activités de loisirs adaptés pour adultes. A partir de mai 2022, l'Adapei 69 accueillera également les enfants et jeunes adultes de l'Association ALOVA à l'IME Le Bouquet à Vaise (Lyon 9). Les mini-bus de l'établissement pourront également être utilisés par ALOVA pour ses activités extérieures.

■ Réduire les consommations d'énergie

Dans le cadre de la mise en œuvre du Décret tertiaire visant à diminuer significativement les consommations d'énergie dans les bâtiments à l'horizon 2050, l'Adapei 69 entame un travail important de diagnostic et définition de programmes de travaux en 2022 visant à réduire sa consommation énergétique. Le Service Patrimoine et travaux sera accompagné dans cette démarche par un cabinet conseil spécialisé.

ORIENTATION 5

**S'engager et agir pour une société inclusive,
qui reconnaît les personnes en situation de handicap
comme citoyens à part entière**

Défi 1 - Promouvoir l'ouverture et la vie citoyenne

Défi 2 - Militer et favoriser l'engagement des bénévoles et des professionnels

Défi 3 - Donner la parole et le pouvoir d'agir aux personnes en situation de handicap



Défi 1 : Promouvoir l'ouverture et la vie citoyenne

■ **L'habitat inclusif : une nouvelle forme d'habitat par et pour les citoyens en situation de handicap**

L'habitat inclusif constitue une alternative à la vie à domicile et à la vie en établissement pour les plus autonomes. Les habitants y vivent dans des espaces privés, tout en partageant des espaces communs et un projet de vie sociale.

En septembre 2021, l'Adapei 69 a répondu à l'appel à projet « Habitat inclusif » porté par la Métropole de Lyon, avec à la clé l'obtention du financement de l'Aide à la vie partagée (AVP) permettant de recruter un professionnel dont la mission est de faciliter le lien avec les habitants et l'environnement. L'Adapei 69 a été retenue pour porter deux projets d'habitat inclusif : l'un dans l'ouest et l'autre dans l'est lyonnais.

Les caractéristiques des projets retenus :

✓ **Un habitat alliant logement autonome et lieux partagés**

Un petit collectif de 10 appartements individuels (studios /T1/ T2) dans un même immeuble est associé à des lieux communs partagés : 1 pièce commune pour réaliser des activités, avec sanitaire, coin cuisine ; 1 buanderie ; 1 jardin commun afin de favoriser les temps de convivialité en extérieur et de promouvoir l'entretien d'un potager...

✓ **Un habitat intégré dans la vie de la cité**

L'environnement social doit être accueillant et accessible, c'est-à-dire situé à proximité des services du quotidien (courses, boulangerie, poste), des services de soins (médecin, kiné, pharmacie, infirmière...) et d'espaces culturels et de loisirs (bibliothèques, médiathèques, centres sociaux, MJC, théâtres, cinémas...) et accessibles en transport en commun (métro, tramway, bus...).

✓ **Une participation active des habitants**

Les projets portés par l'Adapei 69 prendront en compte le plus possible les attentes et aspirations des futurs habitants à travers notamment la co-construction d'un projet de vie sociale animé par un professionnel facilitateur de participation sociale et citoyenne avec les habitants et l'environnement.

■ **Poursuivre et intensifier l'action politique**

Dans un contexte de mobilisation pour la revalorisation salariale des professionnels du secteur médico-social, des élections départementales et régionales 2021 et en prévision de l'année électorale 2022, le Groupe Action politique a poursuivi son travail de sensibilisation et lobbying auprès des élus et pouvoirs publics :

- ✓ Envoi de plusieurs courriers d'alerte dans le cadre des actions pour l'obtention du Ségur pour tous les professionnels du secteur médico-social, en lien avec le Collectif Handicap 69 ;

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

- ✓ Relais des campagnes Unapei (scolarisation, aidants et #Urgencehandicap) avec l'envoi de courriers et le relais sur les réseaux sociaux ;
- ✓ Diffusion d'un courrier aux élus et candidats aux élections locales, comprenant un manifeste de l'Unapei en version classique et FALC et des plaidoyers thématiques, et diffusion d'une campagne Unapei sur les réseaux sociaux ;
- ✓ Constitution de nouveaux outils à l'approche de la campagne électorale 2022 : courrier de sensibilisation pour rendre les bureaux de vote accessibles, diffusion d'un guide de bonnes pratiques, adaptation et diffusion des plaidoyers nationaux de l'Unapei ;
- ✓ Mise à disposition d'outils adaptés pour encourager et soutenir le vote des personnes déficientes intellectuelles.

Des petits déjeuners politiques avec les candidats aux élections législatives sont également en cours de préparation pour mai et juin 2022.

■ Les réseaux sociaux comme vecteur d'information et de sensibilisation

L'Adapei 69 a largement renforcé sa présence sur les réseaux sociaux en 2021, avec l'arrivée d'une personne en service civique en partie dédiée à l'animation et au développement de différents comptes, de manière ciblée selon ses différents publics :

- ✓ Facebook : cibles familles, personnes accompagnées et professionnels, orienté action associative et actualités réseau ;
- ✓ LinkedIn : cibles professionnels et partenaires, orienté action associative et recrutement ;
- ✓ Twitter : cibles représentants politiques, médias et partenaires, orienté action politique.

Avec plus de 3 870 abonnés en mai 2022 sur la page LinkedIn de l'Association et une activité quotidienne, les réseaux constituent désormais un véritable atout pour valoriser les actions de ses services et établissements et augmenter la notoriété de l'Adapei 69.

■ Opération Brioches

Du 11 au 18 octobre 2021, les bénévoles, personnes accompagnées et professionnels de l'Opération Brioches se sont mobilisés pour mener cette action de sensibilisation et de collecte de fonds auprès du grand public.

Nouveautés cette année :

- ✓ Des travailleurs de l'Esat Léon Fontaine (Vaulx-en-Velin) ont participé au stockage, à la préparation et distribution des brioches, avec le soutien de bénévoles de l'équipe Opération Brioches ;
- ✓ Des brioches ont été vendues sur la nouvelle plateforme de financement participatif de l'Association www.soutenir.adapei69.fr. Pour chaque don de 5 € fait sur le site, une brioche a été offerte au Secours Populaire Français et 3 € ont été reversés à un établissement de l'Adapei 69 pour soutenir un projet concret. La remise des brioches auprès des bénéficiaires du Secours Populaire a été faite par des personnes en situation de handicap (IME Pierre de Lune, Résidence Santy, et Résidence Plurielle).

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

En 2021, 36 433 € ont été récoltés grâce à la vente de 7 401 brioches sur 43 points de vente, un record depuis la reprise de l'Opération Brioches ! Ils permettront de financer des projets concrets portés par les établissements participants :

- ✓ Une balançoire adaptée pour la MAS Soleil (Soucieu-en-Jarrest) ;
 - ✓ Un tricycle adapté pour l'IME L'Espérelle (Caluire-et-Cuire) ;
 - ✓ L'aménagement d'une salle sensorielle pour le CAMSP de Saint-Priest ;
 - ✓ L'aménagement d'une salle de sport pour le Foyer Les Tournesols (Toussieu)...
-

Défi 2 : Militer et favoriser l'engagement des bénévoles et des professionnels

► Campagne de Noël 2021

Grâce à l'implication de deux bénévoles en charge de la diffusion de la campagne, les commandes de Noël du catalogue Unapei / Adapei 69 ont permis de récolter 2 933 €, destinés à soutenir l'achat d'une Tovertafel, table magique interactive pour le Foyer d'accueil médicalisé L'Orée des Balmes (Sainte-Foy-les-Lyon). Un outil qui permettra aux personnes accompagnées d'accéder à des activités et interactions nouvelles sur des supports variés (table, sol, tapis, matelas, fauteuil...), quel que soit leur handicap.

► Agir ensemble avec l'adhésion

Initialement programmée en 2020, l'Adapei 69 a mené entre mars et avril 2021 une campagne d'adhésion par téléphone auprès de l'ensemble des proches des personnes qu'elle accompagne, pour leur rappeler l'importance de l'adhésion, répondre à leurs questions et enrichir la base de contacts de l'Adapei 69. Au 31 décembre 2021, l'Adapei 69 comptait 992 adhérents à jour de cotisation, dont 188 nouveaux par rapport à 2020.

À noter que les adhérents peuvent désormais mettre à jour et renouveler leur cotisation directement via le module d'adhésion en ligne, disponible sur www.adapei69.fr.

► Des bénévoles engagés

Les bénévoles de l'Adapei 69 militent au travers d'actions concrètes afin de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société et encourager l'engagement des familles de l'Association. En voici quelques exemples.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Commission Sensibilisation scolaire

Après une activité 2020 forcément ralentie en raison des contraintes sanitaires, les bénévoles de la Commission sensibilisation scolaire ont été à nouveau très sollicités sur l'année scolaire 2021–2022, avec 555 élèves et étudiants sensibilisés à la déficience intellectuelle au sein d'écoles primaires, collèges, instituts de formation et sur le Forum de Tassin-la-Demi-Lune, sur la Métropole de Lyon et le Rhône. La Commission répond également à de nombreuses sollicitations d'autres régions, pour le partage d'expérience et de supports.

Commission Accessibilité

La Commission Accessibilité est composée de parents bénévoles, de professionnels et de personnes accompagnées. Tous sont référents accessibilité et ont bénéficié d'une formation complète sur ce sujet.

La Commission rayonne largement au niveau des partenaires du territoire, avec notamment l'un des membres de la Commission représentant au CARPA (Collectif des Associations du Rhône sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap). Les membres de la commission participent à plusieurs groupes de travail au niveau métropolitain dont : numérique, transports, bâtiments etc...

La Commission promeut l'utilisation du FALC, de l'accessibilité en général en participant à l'élaboration de documents ou à la promotion de l'accessibilité en général. En 2021, la commission a contribué à la plateforme collaborative Acceslibre, qui a pour objectif de recenser l'accessibilité de tous les lieux recevant du public en situation de handicap et de partager ces informations le plus largement possible.

En lien avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les membres de la Commission Accessibilité, dont plusieurs en situation de handicap, ont été directement impliqués dans l'élaboration d'un carnet de voyage adapté et une réflexion autour de l'accessibilité des bornes TER.

Fonds de solidarité

En 2021, le taux de participation des familles au titre du Fonds de solidarité est de 24%, soit 38 376 euros récoltés. L'année 2020, en raison de la crise sanitaire, avait vu le taux de participation chuter à 19%. 2021 n'aura pas retrouvé le taux de participation habituelle mais l'engagement des nombreux bénévoles trésoriers du Fonds de solidarité aura permis une hausse des sommes récoltées.

Pour rappel, 50% de la participation au Fonds de solidarité revient à l'établissement afin de financer des projets, sur proposition des équipes, des personnes accompagnées et sur l'accord des membres de CVS. Le reste de la somme contribue aux projets associatifs.

Défi 3 : Donner la parole et le pouvoir d'agir aux personnes en situation de handicap

■ Nouveauté : lancement du Club des présidents de CVS

L'Association a créé un Club des présidents de CVS élus personnes accompagnées afin de renforcer la participation sociale des personnes en situation de handicap !

Lors de la première rencontre de novembre 2021, un bilan de mandature a été proposé aux présidents afin de partager les bonnes pratiques des trois dernières années. Dans ce cadre, des ateliers étaient animés autour d'un questionnaire en Facile à lire et à comprendre sur 4 thématiques : préparation, déroulé, restitution du CVS, participation et qualité du CVS. Cette démarche permet de systématiser l'association des personnes concernées aux réflexions associatives, au-delà des instances légales.

Le 31 mars 2022, les élections de CVS des établissements ont permis d'élire les nouveaux membres parmi familles, tuteurs, professionnels et personnes accompagnées.

Comme en 2019, le président est élu par et parmi le collège de personnes accompagnées. Un programme de formation à destination des élus est mis en place pour les trois années à venir pour encourager la participation et renforcer le pouvoir d'agir.

A noter : la dynamique des CVS est portée par la Commission Suivi des CVS, qui réunit administrateurs et professionnels. Cette commission s'assure du bon fonctionnement des CVS en tant qu'instance de concertation. Une commission de lecture des comptes-rendus de CVS permet de faire une synthèse annuelle des échanges au Conseil d'administration.

Le saviez-vous ?

Le Club des présidents de CVS est :

- ✓ Un espace de partage de bonnes pratiques et de réflexion collective
- ✓ Un espace d'information sur la vie de l'association : découvrir le fonctionnement des différents établissements, ce qui favorise le décloisonnement
- ✓ Un espace de formation autour de différents sujets : quel est le rôle d'un CVS ? Comment assumer son rôle d' élu ? Droit de vote...
- ✓ Un espace de création d'outils communs

■ Duoday 2021 : de belles rencontres

Plus de 15 duos ont été formés entre des travailleurs de 5 Esat de l'Adapei 69 et des salariés d'entreprise, dans le cadre des Duoday 2021, opération nationale durant laquelle des travailleurs handicapés partent à la découverte d'un métier de leur choix en milieu ordinaire, une journée durant. Informaticien, vétérinaire, bibliothécaire, mécanicien, responsable ressources humaines, chauffeur de métro, infirmier, épicier : une nouvelle fois, aucune barrière n'aura été dressée pour former les duos !

Le bénéfice est double : tant pour les personnes en situation de handicap elles-mêmes que pour les salariés les accueillant. Pour ces dernières, le Duoday est source d'ouverture, de rencontre, de prise en conscience des possibles avec le handicap.



RAPPORT DE GESTION 2021

Laurence Regard, Trésorière

Le résultat comptable de l'exercice 2021 est de -1 666 615 €, il était de 2 296 223 € en 2020. Le « résultat effectif présenté », qui a remplacé le « résultat administratif » présenté les années précédentes, régresse de 3 508 252 €, passant de 3 758 440 € en 2020 à 250 188 €, en 2021.

Réforme du plan comptable des associations

Les comptes 2021 de l'Adapei 69 ont été arrêtés suivant les règles et méthodes comptables du nouveau Plan comptable des associations, applicables depuis le 1^{er} janvier 2020.

Passage du résultat comptable au résultat effectif présenté 2021

RESULTAT 2020/21	ARS (hors FAM)	Métropole (dont FAM)	Rhône (dont FAM)	Gestion Commerciale	Siège financier	Gestion associative	2021 Adapei 69	2020 Adapei 69	Var. 2021/2020
Résultat comptable	- 311 110 €	- 1 090 184 €	- 773 415 €	449 504 €	11 097 €	47 493 €	- 1 666 615 €	2 296 223 €	- 3 962 838 €
Dépenses non opposables	640 360 €	1 215 774 €	1 529 908 €	35 385 €	8 362 €	- €	1 916 803 €	1 462 217 €	454 586 €
Résultat effectif présenté	329 250 €	125 590 €	756 493 €	484 889 €	19 459 €	47 493 €	250 188 €	3 758 440 €	- 3 508 252 €

La détérioration du résultat comptable s'explique principalement par :

- ✓ L'impact de la crise sanitaire sur les activités (période de confinement en avril, fermetures partielles de certains services ou établissements, pertes d'activités des accueils de jour...) et l'arrêt du financement des absences Covid par l'Etat et les collectivités ;
- ✓ Les difficultés RH (multiplication des postes vacants, crise des recrutements, mise en œuvre du pass sanitaire puis du pass vaccinal, absentéisme important...) et l'augmentation des remplacements et de l'intérim (plus particulièrement pour les établissements médicalisés) ;
- ✓ Le versement d'une Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA) de 750 € à tous les salariés au prorata du temps travaillé et la mise en place du complément de rémunération Laforcade 1 pour les soignants à compter de novembre 2021 (avec un financement partiel de cette mesure par l'ARS et aucun financement de la Métropole de Lyon et du Rhône) ;
- ✓ La baisse des aides aux postes pour Esat et Entreprises adaptées et une reprise lente des activités commerciales pour les Entreprises adaptées.

Ces différentes situations appellent à la mobilisation des directions concernés et des services du siège avec le renforcement du service RH et l'élaboration de plans de retours à l'équilibre pour les Entreprises adaptées. Celui-ci reste toutefois à l'équilibre grâce à la remontée de l'activité commerciale des Esat, mise à mal sur l'exercice précédent.

Après réaffectation des forfaits « soins » ARS liés aux AJM et FAM au niveau des financeurs Métropole de Lyon et Conseil départemental du Rhône, le « résultat effectif présenté » régresse de -3 508 k€ (250 k€ en 2021 pour 3 758 k€ en 2020), avec aucun « résultat 2021 à rétrocéder » sur cet exercice vis-à-vis de financeurs Métropole de Lyon et Conseil départemental du Rhône.

Evolution prévisible de l'Association et événements post-clôture

Le principal événement post-clôture repose sur la continuité de la crise sanitaire, même si nous n'avons plus été confrontés aux périodes de confinement vécues en 2020 et 2021, avec un impact important sur les activités de l'exercice 2021 dont les effets se font toujours sentir au 1^{er} semestre 2022.

Dans le contexte de crise sanitaire, le CPOM ARS 2016-2020 a été prolongé à deux reprises en 2021 puis en 2022. Les négociations pour son renouvellement sur la période 2022-2026 sont en cours. En 2022, le CPOM Rhône a également été prorogé et sera renouvelé en 2022 sur la période 2023-2025. De même, le CPOM Métropole de Lyon sera négocié pour être renouvelé sur la période 2023-2026.

Pour l'ARS, des demandes de Crédits non reconductibles (CNR) seront sollicitées pour l'exercice 2022 mais la campagne n'a pas encore été lancée. En 2021, nous avons reçu 1 484 k€ de CNR et en avons utilisé 1 230 k€, avec un solde restant à utiliser au 31/12/21, de CNR 2020 et antérieurs, de 3 802 k€.

Le solde des CNR d'exploitations de 1 114 k€ sera entièrement consommé en 2022. Il correspond essentiellement à des enveloppes allouées permettant de financer du renfort de personnel pour pallier aux situations critiques (résidents nécessitant un accompagnement renforcé).

Le solde des CNR d'investissements de 2 688 k€ sera consommé au fur et à mesure de l'amortissement des immobilisations correspondantes (rails de transfert, climatisation, extension de l'Accueil de jour médicalisé de la MAS Soleil, réhabilitation de l'école de l'IME le Bouquet...).

CNR 2021	Solde 31/12/20	Affectation	Utilisation	Solde 31/12/21
CNR Investissement	2 507 k€	231 k€	51 k€	2 688 k€
CNR Exploitation	1 040 k€	1 253 k€	1 179 k€	1 114 k€
Total CNR	3 547 k€	1 484 k€	1 230 k€	3 802 k€

Activités de l'Association

2 787 places de services ou établissements ont été financées sur l'exercice 2021.

Le nombre de journées déclarées en 2021 (inclus « absences COVID » et hors activités SESSAD, CAMSP et SAVS, facturées à l'acte) est de 605 374 journées contre 627 187 journées en 2020, soit une diminution de l'activité de 21 813 journées. L'écart est lié au nombre d'absences COVID qui est de 1 062 en 2021 contre 27 626 en 2020, soit une baisse de 26 564 journées.

L'année 2021 a été marquée par des évolutions d'agrément sur deux établissements dans le cadre de la transformation de l'offre pour répondre aux besoins des personnes accompagnées.

2021	Section	Agrément Initial	Transfo / Création	Nouvel Agrément	Date d'ouverture
SESSAD ALLIANCE	SESSAD	39	+ 4	43	09/21
SESSAD BOUQUET	SESSAD	0	+ 8	8	09/21
Total		39 (A)	+ 12	51 (B)	

(A) dont 30 DI et 9 TSA et (B) dont 30 DI (SESSAD Alliance), 8 DI (SESSAD Bouquet) et 13 TSA (SESSAD Alliance).

Ressources de l'Association

Le total des ressources pour l'exercice 2021 progresse légèrement de 55 k€, passant de 136 294 k€ sur 2020 à 136 349 k€ sur 2021.

Pour rappel, la mise en œuvre du nouveau plan comptable des associations avait donné lieu au reclassement du compte de produits « engagements à réaliser sur ressources affectées », positionné précédemment en bas du compte de résultat, en charges d'exploitation sur les exercices.

En 2021, les produits de la tarification liés aux prix de journée Métropole de Lyon et Conseil départemental du Rhône et à la dotation globale ARS représentent 72 % des ressources, et régressent de 3 028 k€ pour atteindre 98 131 k€ (contre 101 158 k€ en 2020). Cette diminution des produits de tarification est principalement liée aux baisses des prix de journée (-1 761 k€) et des CNR ARS et Covid (-2 249 k€). Ces baisses sont légèrement compensées par les hausses des « dotations globales enfants » (+612 k€), « dotations globales MAS » (+266 k€) et « dotations globales FAM » (+114 k€).

Les autres ressources proviennent des activités commerciales des Esat et Entreprises adaptées, de l'aide aux postes et de recettes diverses.

Le chiffre d'affaires lié aux activités commerciales augmente de 1 955 k€, passant de 10 533 k€ sur 2020 à 12 488 k€ sur 2021, revenant quasiment au niveau de celui de 2019 (12 885 k€). Cette hausse s'explique par la reprise d'activité sur 2021 après la crise sanitaire qui a paralysé l'activité économique des Esat et Entreprises adaptées en 2020.

L'aide aux postes, qui est un complément de salaire versé aux travailleurs handicapés des Esat et des salariés des EA par l'Etat, a diminué de 821 k€, passant de 11 388 k€ en 2020 à 10 567 k€ en 2021.

Dépenses de l'Association

Le total des dépenses (déduites des frais de siège) pour l'exercice 2021 augmente de 4 061 k€, passant de 129 824 k€ sur 2020 à 133 885 k€ sur 2021.

Les dépenses de personnel constituent le principal poste de dépenses avec 90 105 k€ sur 2021, soit 65,3 % des charges totales en 2021, avec un poste intérim en augmentation correspondant à 6,5 % des dépenses, contre 5,49 % sur 2020.

Le nombre total de salariés en effectif mensuel moyen est de 1 883 (hors travailleurs handicapés des Esat) en 2021, pour 1 879 en 2020. Le nombre d'équivalents temps plein (ETP) est de 1 874 en 2021 pour 1 719 en 2020.

Les achats constituent le second poste le plus important avec 10,1 % des dépenses en 2021 (9,6 % en 2020). Ils concernent principalement l'énergie, les fournitures, les déplacements et les dépenses liées aux activités.

Le troisième poste le plus important concerne les bâtiments (amortissements, loyers, maintenance, intérêts d'emprunts...) avec 6,4 % du total des dépenses en 2021 (6,3 % en 2020). Les autres postes significatifs sont l'alimentation, 5,2 %, et les transports, 2,8 % (respectivement 4,9 % et 2,3 % en 2020).

Le résultat financier 2021 (228 k€) progresse de 85 k€ par rapport à 2020 (143 k€). Cette amélioration s'explique par la diminution des remboursements d'intérêts d'emprunts (-32 k€) et des produits financiers en progression (+53 k€).

Le résultat exceptionnel 2021 (-21 k€) est en baisse par rapport à 2020 (-1 k€). Le résultat exceptionnel 2021 se compose essentiellement de provisions réglementées (-145 k€), ainsi que de charges sur « opérations de gestion » (-217 k€), partiellement atténuées par les reprises sur provisions réglementées (104 k€), produits sur « opérations de gestion » (157 k€) et produits de « cessions d'immobilisation » (103 k€).

Bilan actif

L'actif du bilan de l'Association diminue en valeur nette de 506 k€ sur 2021 (121 412 k€ au 31/12/21 contre 121 919 k€ au 31/12/20).

Le parc immobilisé s'établit en valeur nette à 66 899 k€ et inclut les « immobilisations en cours », au 31/12/2021, pour 67 113 k€ au 31/12/20, avec les évolutions suivantes :

- ✓ Sorties, pour un montant brut total de 1 795 k€, composées de « mises au rebut » pour un montant de 900 k€ brut (21 k€ en valeur nette), de « cessions » pour un montant de 273 k€ (14 k€ en valeur nette) ainsi que des transferts à hauteur de 621 k€ (479 k€ en valeur nette) ;
- ✓ Augmentation du poste « Immobilisations corporelles en-cours » de 177 k€, avec notamment la fin des travaux d'aménagement des studios sur le site du Verger à Caluire (-253 k€) et de l'extension de l'Accueil de jour médicalisé de la MAS Soleil (-101 k€), le début de la réhabilitation de la MAS Jolane (+314 k€), de l'aménagement de l'école de l'IME Le Bouquet (+80 k€) et la réhabilitation de l'IME Les Primevères (+57 k€) ;
- ✓ Augmentation du poste « immobilisations incorporelles en cours », en lien avec le déploiement du logiciel de gestion commerciale et de production des Esat et EA, le poste passant de 111 k€ au 31/12/20 à 164 k€ au 31/12/21.

La diminution du poste « créances clients et comptes rattachés » de 917 k€ (5 287 k€ au 31/12/21 contre 6 204 k€ au 31/12/20) s'explique principalement par un travail de relance et de récupération d'encours « financeurs » auprès de différents départements limitrophes.

La baisse du poste « autres créances » de 990 k€ (3 320 k€ au 31/12/21 contre 4 310 k€ au 31/12/20) s'explique principalement par la baisse de 1 132 k€ du dispositif d'aide complémentaire de l'Etat à la participation des salaires des ouvriers passant de 2 043 k€ en 2020 à 911 k€ en 2021.

Concernant la trésorerie, le poste « valeurs mobilières de placement » augmente de 216 k€ sur l'exercice 2021 (27 463 k€ au 31/12/21 contre 27 247 k€ au 31/12/20) et dans le même temps les « disponibilités » progressent aussi de 1 153 k€ (17 738 k€ au 31/12/2021 contre 16 585 k€). Cette hausse est en partie expliquée par les effets liés au maintien des facturations par nos financeurs pendant les trois périodes de crises sanitaires des exercices 2020 (mars à juillet 2020 et octobre à décembre 2020) et 2021 (janvier à mai 2021).

Bilan passif

Le passif du bilan de l'Association diminue en valeur nette de 506 k€ sur 2021 (121 412 k€ au 31/12/21 contre 121 919 k€ au 31/12/20).

La diminution des « fonds propres » de 1 662 k€ (69 137 k€ au 31/12/21 contre 70 799 k€ au 31/12/20) s'explique essentiellement par l'intégration du résultat comptable 2021, déficitaire de 1 667 k€ (bénéficiaire de 2 296 k€ en 2020).

Le poste « provisions pour risques » baisse par rapport à 2020, passant de 4 376 k€ à 3 507 k€ en 2021. La diminution de 869 k€ s'explique essentiellement par la baisse de la provision pour risques et charges (-823 k€ passant de 1 737 k€ en 2020 à 914 k€ en 2021), liée aux baisses des provisions pour pensions et obligations similaires (-110 k€) et recettes sur amendement creton (-914 k€) compensée en partie par l'augmentation des provisions pour litiges (+90 k€).

Le poste « fonds dédiés » a progressé sur l'exercice (+513 k€) passant de 9 076 k€ au 31/12/20 à 9 589 k€ au 31/12/21. Cette progression s'explique par les hausses des lignes « fonds dédiés d'exploitation (CNR) », inexistante en 2020 (+1 114 k€), « fonds dédiés sur fonctionnement » (+212 k€) passant de 1 981 k€ en 2020 à 2 193 k€ en 2021 et « fonds dédiés d'investissement (CNR) » (+180 k€) passant de 2 507 k€ en 2020 à 2 688 k€ en 2021. Cette progression du poste « fonds dédiés » est toutefois compensée principalement par les baisses de 1 040 k€ de la ligne « fonds dédiés sur subventions de fonctionnement » et de 104 k€ de celle « fonds dédiés CITS ».

Le poste « emprunts » a baissé sur l'exercice (-1 112 k€), passant de 16 156 k€ au 31/12/20 à 15 044 k€ au 31/12/21. Cette diminution s'explique par le remboursement des emprunts bancaires sur la période.

Le poste « dettes fournisseurs d'exploitation » augmente de 171 k€ (6 915 k€ au 31/12/21 pour 6 744 k€ au 31/12/20). La hausse s'explique par la progression du poste de « factures d'achats de biens et de prestations de services » de 311 k€ compensée partiellement par une baisse de 140 k€ du poste « factures non parvenues ». Les « dettes fournisseurs d'immobilisations » augmentent également de 359 k€ (452 k€ en 2020 pour 811 k€ en 2021).

Les « dettes fiscales et sociales » augmentent de 2 628 k€, passant de 11 290 k€ au 31/12/20 à 13 918 k€ au 31/12/21. Cette hausse s'explique par le règlement des cotisations URSAFF de décembre 2021 (11 k€ au 31/12/20 à 1 827 k€ au 31/12/21), décaissé sur cette même période et par l'augmentation de 1 339 k€ du poste « personnel autres CAP » (1 686 k€ en 2020 à 3 025 k€ en 2021) liée aux versement d'une prime PEPA à tous les salariés et aux versement de l'indemnité Laforcade 1 aux soignants à compter de novembre 2021. Dans le même temps, cette augmentation des « dettes fiscales et sociales » est partiellement compensée par les baisses de 389 k€ des dettes provisionnées pour congés à payer et de 274 k€ des charges sociales sur congés à payer.

Les « autres dettes » diminuent de 491 k€ (passant de 2 922 k€ au 31/12/20 à 2 431 k€ au 31/12/21). La baisse s'explique par la diminution de 429 k€ du poste « créditeurs studios APL collectifs » (1 763 k€ en 2020 à 1 334 k€ en 2021) et par celle du poste « créditeurs divers » à hauteur de 295 k€ (404 k€ en 2020 à 110 k€ en 2021). Ces diminutions sont partiellement compensées par une hausse de 196 k€ des « rabais, remises, ristournes à accorder » passant de 372 k€ en 2020 à 567 k€ en 2021.

■ Affectations proposées par le Conseil d'administration pour les résultats 2021 propres à l'Association

Au niveau des résultats associatifs :

- ✓ **Affectation du résultat de la gestion associative**, excédentaire de **47 493 €** (dont **-1 433 €** pour le Bulletin, **+8 465 €** pour l'Action associative, **+19 796 €** pour la Passerelle du Sourire à Meyzieu, **+20 666 €** pour le service Adapei 69 Formation) : le Conseil d'administration propose d'affecter **-1 433 €** en « report à nouveau déficitaire », **+28 260 €** en « report à nouveau bénéficiaire » et **+20 666 €** en « réserve de compensation des déficits » ;
- ✓ **Affectation des résultats de la gestion commerciale des EA**, déficitaires de **-684 792 €** : le Conseil d'administration propose d'affecter le résultat déficitaire (**-309 711 €**) de l'EA Artibois en compensation de la « réserve de compensation des déficits » pour **-21 218 €** et en « report à nouveau déficitaire » pour **-288 483 €** et les résultats déficitaires des EA Thizy (**-116 573 €**) et EA Papyrus (**-258 519 €**) en « report à nouveau déficitaire » pour **-375 092 €** ;
- ✓ **Affectation des résultats de la gestion commerciale des Esat**, excédentaires de **+1 169 682 €** : le Conseil d'administration propose de les affecter en compensation de « report à nouveau bénéficiaire » pour **+684 792 €** et en « mesures d'investissement » pour **+384 889 €** (**+284 889 €** pour l'aménagement et la réhabilitation du site de l'Esat Bellevue et **100 000 €** pour l'aménagement et la réhabilitation du site de l'Esat Léon Fontaine), et en « mesures d'exploitation » pour **+100 000 €** (projets systèmes d'information Gestion commerciale et RH).

Au niveau des résultats sous contrôle financeurs intégrant les résultats cofinancés des FAM sur la Métropole de Lyon et le Rhône, sous réserve de validation par les autorités de tarification :

- ✓ **Affectation du résultat lié au CPOM ARS siège**, excédentaire de **+19 459 €** : le Conseil d'administration propose de l'affecter en compensation du « report à nouveau déficitaire » ;
- ✓ **Affectation des résultats des établissements sous CPOM ARS**, bénéficiaires de **+329 250 €** : le Conseil d'administration propose de maintenir la « réserve de compensation des déficits » et d'affecter la part affectable, en « mesures d'investissement » pour **+100 000 €** (projets végétalisation des sites IME L'Espérelle, IME L'Oiseau Blanc, IME Les Coquelicot et MAS Jolane) et en « mesures d'exploitation » pour le solde de **+229 250 €**, dont **+100 000 €** sur l'évolution du système d'information et de son pilotage (SI RH et décisionnel), **+50 000 €** sur le fonctionnement de la Plateforme compétences et apprentissage IMPro/Esat et **+79 250 €** sur le fonctionnement de l'Equipe mobile pour la gestion des comportements-problèmes, dans l'attente de la validation par l'ARS ;
- ✓ **Affectation des « résultats effectifs présentés » des établissements sous CPOM Métropole de Lyon**, excédentaires de **+125 590 €** (avant les refus éventuels de provisions) : le Conseil d'administration propose de reconstituer la « réserve pour compensation des déficits » pour **+349 201 €** avec des affectations en « report à nouveau bénéficiaire » pour **+270 938 €** et en « report à nouveau déficitaire » pour **-620 140 €** et de disposer de la part affectable, soit **+125 590 €**, en « mesures d'investissement » pour **+75 590 €** et en « mesures d'exploitation » pour **+50 000 €**, dans l'attente de la validation par la Métropole de Lyon ;
- ✓ **Affectation des « résultats effectifs présentés » des établissements sous CPOM Rhône**, déficitaire de **-756 493 €** (avant les refus éventuels de provisions) : le Conseil d'administration propose de maintenir la « réserve de compensation des déficits » et d'affecter la part affectable, soit **-756 493 €**, en « report à nouveau déficitaire » pour **-1 332 918 €** et le solde, en « report à nouveau bénéficiaire » pour **+576 425 €**, dans l'attente de la validation par le Conseil départemental du Rhône.

COMPTE DE RÉSULTAT 2021

Libellé	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits d'exploitation		
Cotisations	88 830	81 977
Ventes de Biens	857 571	716 105
Ventes de Prestations de service	14 315 247	12 225 793
Dotations et Produits de tarification		
Concours publics et subventions d'exploitation	98 441 137	101 336 981
<i>dont part des activités médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	98 197 470	101 158 414
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	339 012	172 666
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières	12 369	10 456
Reprises sur provisions, amortissements. et transferts de charges	3 022 657	2 618 892
Utilisations des fonds dédiés	1 477 003	1 280 996
Autres produits	12 810 098	12 993 929
TOTAL I	131 363 475	131 437 797
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	39 000	41 919
Variation de stock	662	50
Autres achats et charges externes	43 112 676	38 651 948
Aides financières	38 334	37 665
Impôts, taxes et versements assimilés	5 811 717	5 580 221
Salaires et traitements	55 325 783	54 621 453
Charges sociales	20 414 787	20 370 880
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 760 931	4 742 011
Dotations aux provisions	1 176 167	2 162 327
Reports en fonds dédiés	1 990 189	2 795 961
Autres Charges	567 322	279 027
TOTAL II	133 237 569	129 283 461
Résultat d'exploitation (I - II)	-1 874 094	2 154 335
Produits financiers		
De participation	54 371	153 880
Autres intérêts et produits assimilés	437 204	285 026
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL III	491 575	438 906
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	263 549	295 739
TOTAL IV	263 549	295 739
Résultat financier (III - IV)	228 026	143 167
Résultat courant avant impôts (I - III + II - IV)	-1 646 067	2 297 502
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	156 903	71 223
Sur opérations en capital	102 525	35 363
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	104 245	137 385
TOTAL V	363 674	243 971
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	216 899	47 408
Sur opérations en capital	21 873	11 749
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	145 450	186 092
TOTAL VI	384 222	245 249
Résultat exceptionnel (V - VI)	- 20 548	-1 278
Total des produits (I + III + V)	132 218 724	132 120 673
Total des charges (II + IV + VI)	133 885 340	129 824 450
EXCEDENT OU DEFICIT	- 1 666 615	2 296 223

COMPTE DE RÉSULTAT 2021

■ Bilan Actif (€)

ACTIF	Brut 2021	Amortissement 2021	Net 2021	Net 2020
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	728 657	716 394	12 263	18 263
Frais de recherches et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	55 437	46 520	8 917	17 447
Fonds commercial				
Autres	202 009		202 009	202 009
Immobilisations incorporelles en cours	163 680		163 680	111 315
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 823 585		5 823 585	5 823 585
Constructions	91 011 327	39 321 859	51 689 468	52 357 564
Installations techniques, matériel et outillage industriel	17 334 619	13 448 790	3 885 829	3 737 227
Autres	8 915 819	6 738 531	2 177 288	2 235 641
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours	887 017		887 017	710 069
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	1 764 847		1 764 847	1 636 569
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	206 997		206 997	206 997
Prêts	2 595		2 595	2 595
Autres	74 387		74 387	53 874
TOTAL I	127 170 976	60 272 094	66 898 882	67 113 156
Actif circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements	287 676		287 676	204 133
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	30 507		30 507	39 238
Marchandises	1 189		1 189	3 048
Avances et acomptes sur commandes	9 249		9 249	9 003
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	6 343 902	1 057 295	5 286 607	6 203 644
Autres	3 319 939		3 319 939	4 310 212
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	27 462 533		27 462 533	27 246 565
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	17 737 604		17 737 604	16 584 998
Charges constatées d'avance	378 264		278 264	204 677
TOTAL II	55 570 863	1 057 295	54 513 568	54 805 518
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	182 741 840	61 329 389	121 412 450	121 918 674

■ Bilan Passif (€)

PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020
Fonds associatifs		
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	8 432 108	8 432 108
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	487 698	487 698
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou complémentaires		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves	53 234 265	52 839 291
<i>dont part des activités médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	25 512 722	25 511 190
Report à nouveau	1 829 675	-71 574
<i>dont part des activités médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	2 023 822	238 733
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-1 666 615	2 296 223
<i>dont part des activités médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-2 163 612	1 979 530
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 437 919	1 362 776
Provisions réglementées	5 381 860	5 452 881
TOTAL I	69 136 909	70 799 403
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés		
Fonds reportés liés aux legs et donations	3 118 552	2 968 073
Fonds dédiés		
Fonds dédiés	6 470 671	6 107 964
TOTAL II	9 589 223	9 076 037
Provisions		
Provisions pour risques	1 440 357	2 173 479
Provisions pour charges	2 066 919	2 202 793
TOTAL III	3 507 277	4 376 272
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	15 044 021	16 155 779
Emprunts et dettes financières divers	45 538	44 648
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	869	1 507
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 914 815	6 743 995
Dettes fiscales et sociales	13 918 061	11 289 740
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	811 250	452 415
Autres dettes	2 431 151	2 922 019
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	13 337	56 858
TOTAL IV	39 179 041	37 666 962
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	121 412 450	121 918 674

CALENDRIER ASSOCIATIF 2021

Le calendrier de l'année 2021 a encore été fortement impacté par le contexte sanitaire, qui a restreint les possibilités de se rencontrer. Cependant, la visioconférence est venue en compensation durant les périodes d'isolement. L'engagement et le dynamisme de l'Action associative sont de ce fait demeurés intacts pour proposer des temps d'échanges, d'information ou de loisirs autant que possible aux adhérents, familles, personnes en situation de handicap et professionnels.

5 janvier – Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante – Lyon 3)

Temps de rencontre entre parents concernés par le handicap.

18 et 19 janvier – Formation « Rédiger en Facile à lire et à comprendre – FALC »

Formation organisée sur 2 jours, à destination des familles, personnes en situation de handicap et professionnels.

2 février – Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante – Lyon 3)

9 mars – Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante – Lyon 3)

29 mars – Webinaire à destination des élus des Conseils de la vie sociale « CVS : les fondamentaux »

Dans le cadre du cycle de webinaires initié par la Commission Suivi des CVS.

6 avril – Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante – Lyon 3)

12 et 13 avril – Formation « Rédiger en Facile à lire et à comprendre – FALC »

3 mai – Webinaire à destination des élus des Conseils de Vie Sociale « CVS : Encourager la participation »

Dans le cadre du cycle de webinaires initié par la Commission Suivi des CVS.

18 mai – Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante – Lyon 3)

25 mai – Webinaire « Autodétermination et pair-aidance : de quoi parle-t-on ? »

À destination des personnes accompagnées, familles et professionnels.

4 juin – Assemblée générale de l'Unapei (visioconférence)

7 juin – Assemblée générale de l'Adapei 69 (visioconférence et à l'Espace CoLab – Lyon 7)

7 et 8 juin – Formation « Rédiger en Facile à lire et à comprendre – FALC »

15 juin – Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante – Lyon 3)

22 juin – Assemblée Générale de l'association de loisirs adaptés Alova

26 juin – Cinéma différence « Calamity » (cinéma Les Alizés – Bron)

Séance de cinéma adaptée pour les personnes en situation de handicap, encadrée par des bénévoles.

28 juin au 2 juillet – Semaine de créativité numérique et de prototypage (Espace CoLab – Lyon 7)

Semaine de créativité numérique pour les personnes accompagnées par l'Adapei 69 proposé par l'Espace CoLab et l'association Autonabee.

2 juillet – Fest'IME – Le clip

5 et 6 juillet – Formation « Rédiger en Facile à lire et à comprendre – FALC »

Août – Tournage du film « Handi-gang » (Lyon)

Les jeunes de l'IME Le Bouquet (Lyon 9), de la Résidence Plurielle et du SAVS Pluriel (Tassin la Demi-Lune) ont participé à 3 jours de tournage de ce téléfilm TF1.

14 septembre – Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante – Lyon 3)

27 septembre – Conférence « Protection juridique et du patrimoine » (Espace Sarrazin – Lyon 8)

Conférence à destination des adhérents.

6 octobre – Mobilisation Ségur pour tous

Manifestation pour la reconnaissance des métiers du médico-social et l'extension du Ségur de la santé au secteur médico-social.

6 octobre – Journée portes ouvertes de La Passerelle du sourire

Dans le cadre de la journée des aidants.

9 octobre – Ciné-ma différence « Fantastic Mr Fox » (cinéma Les Alizés – Bron)

Dans le cadre de la journée des aidants.

11 au 17 octobre – Opération Brioches

Opération nationale pour sensibiliser au handicap mental et financer des projets portés par les établissements et services.

12 octobre – Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante – Lyon 3)

30 octobre – Soirée Choucroute de l'Adapei 69 (Tassin la Demi-Lune)

9 novembre – Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante – Lyon 3)

18 novembre – Journée DuoDay

Action de sensibilisation entre personnes en situation de handicap et salariés volontaires d'entreprises, associations et collectivités pour partager une journée de duo à la découverte d'un métier.

20 novembre – Matinales des familles (Accueil de jour Parilly – Vénissieux)

Matinée d'information pour découvrir les missions, acteurs et services de l'Association.

15 et 16 novembre – Formation « Rédiger en Facile à lire et à comprendre – FALC »

21 novembre – Ciné-ma différence « Même les souris vont au paradis » (cinéma Les Alizés – Bron)

2 décembre – Mobilisation Ségur pour tous

Mobilisation régionale des acteurs du social et du médico-social à l'occasion de l'Assemblée des départements de France à Bourg-en-Bresse (Ain) pour un meilleur accompagnement des personnes vulnérables et garantir une véritable équité de traitement pour tous les professionnels.

14 décembre – Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante – Lyon 3)

18 décembre – Participation aux Halles inclusives en lien avec OSEAT (Centre des Congrès de Lyon)

Décembre – Campagne de Noël Adapei 69

Merci à tous les bénévoles et partenaires qui ont contribué à la réalisation de nos actions

Aux membres du Conseil d'administration

Philippe ALAYSE, Michel ALLEX, Valérie BERARD, Aline BERNADAC, Jean-Claude DECOURT, Xavier DEMONET, Rafaële DUCHAMP, Rogelio DUPONT, Martine GAILLET-BRISEUX, Jean-Luc GAMBIEZ, Jean-Louis HELARY, Marie-Laurence MADIGNIER, Catherine MOREY, Marie-Noëlle OUDIN-ROLLET, Catherine PICARD, Laurence REGARD, Roland RENOULT, Jean-Claude RIVARD, Pascal TAVERNIER, Jean-Luc ZACHARIE

Aux représentants des associations affiliées au Conseil d'administration

Yvette CŒUR (AHML), Michel VERDIER (AGIHB)

Aux représentants des associations partenaires au Conseil d'administration

Nicole CLAVAUD (Association Autisme 69), Annie-Laure GILLET (Trisomie 21 GEIST Rhône), Dominique VILA (Association SOLEIL)

Aux bénévoles de l'Action associative

Michelle AINOUBE-ARPIN, Brigitte ALESSI, Rose ALCAZAR, Alexi ALCIERI, Nasira ALI MEHIDI, Pascale et Nicolas ALLEX, Jérôme ALLIX, Isabelle ALTOUNIAN, Jacqueline ANTHOUARD, Gilles et Aleth ARNAUD-CALLE, Joëlle et Patrick AUBERT, Christine AUROUX, Laurence AUTEUIL, Mebarka BAKHOUCHE, Carole BALLOUE, Mouktar BARRY, Sandrine BEC, , Florian BEAURAIN, Marion BECARRA, Marie-Pierre BELLEMIN-NOEL, Mohamed BENAZIZA, Michel BERAUD, Marc BERNOUX, Colette BERTHAUD, Cécile et Sindy BESSON, Alexandre BIALIC, Pierre-Olivier BLANC, Patrick BLIAULT, Catherine BONET, Isabel BORGES, Gabriel et Catherine BOUCAUD, Xavier BOUCHET, Naïla BOULAHDJAR, Louise BOUNIF, Brigitte BOURGEOIS, Colette BOURGEAY, , Lydia et Sarah BOUSSEKSOU, Rodolphe BOVE, Michel BRIFFARD, Jacqueline BROSSETTE, Maguy BUTILLON, Francisco BUXASSA, Jocelyne CABAUSSEL, Marie CAFFIN, Christine CAILMAIL, Chantal CALVARIO, Carlos Manuel CATARINO NUNES, Fernando CATARINO, Sandrine CATARINO, Bernard CHAMBOST, Marie-Claude CHAPPUIS, Laétitia CHATAIN, Samuel CHASTANET, Martine CHATELAIN, Any Claire CHAUVET-HUMBLOT, Bernadette CHEBEL, Annyvonne et Louis CHENAVAZ, Nelly CHEVALLIER, Blurette CHIMCHIDIAN, Chantal CHIORINO, Delphine CITHER, Chantal CLERC, Sylvie CLERC, André COMBE, Brigitte CONFORT, Cassandre COSTA, Annie COSTANTINI, Eric COTTIER, COUDOUEL Georges, Christine COULON, Chantal CURTIL, Dominique DE BONIS, Pascale DE CHAVANES, Armelle DE LA BARRE, Urbain DE MAUPEOU, Antoine DENEUFBOURG, Julie DE OLIVEIRA, Alexandra DEPOILLY, Daniel DERBEY, Victorine DESBENOIT, Jean-Luc DARPHIN, Sylvie DAUPHIN, Patricia DAVID, Bernard et Brigitte DEJEAN, Jérôme DECHARRIERES, Igor DELAHAYE, Martine DESIGAU, Martine DESSAIGNE, Patrick DI TROCCHIO, Anthony DORAT, Raymonde DOMINIAK, Martine DROUET, Viviane DUBARRY, Guy DUBIE, Marie-Pierre DUMONTEL, Christiane DUPERREY, Christel DUPONT, Damien DUPONT, Frédéric DUPONT, Ludovic DUPONT, Nathalie et Thierry DUPONT, Marie-Antoinette DUPRAZ, Marie-Agnès DURAND, Madeleine DUSSART, Gaëlle DUVALL, Hélène ESMIEUX, Marie-Claude ETALLAZ, Jean FARJOT, Cécilia FAYN, Véronique FAYOLLE, Jeanine FELIX, Yvette FERRIER, Annick FERT, Sandrine FLACHERON, Sonia FLECK, Véronique FONTARNOU, Marie-Line FOUILLET, Lucienne FOURNEL, Christine FRASILE, Louis FRISON, Mallory FROMENT, Brian GAILLETON, Véronique et Patrice GALLIEN, Jean-Luc GAMBIEZ, Jean-Jacques GARAND, Fanny GARIN, Maguy et Robert GARIN, Nathalie GAY, Christophe et Florence

REMERCIEMENTS

GAYET, Danielle GENNARO, Isabelle GERBER, Dominique et Emma GERBES, Jeannine GILDARDONE, Christine GIRAUD, Hélène GIRAUD, Liliane et Serge GIRAUD, Emir GOBIELIC, Frédéric GOMEZ, Claude GONON, Fatima GOUTALIER, Jacques GUILBERT, Isabelle GILLET, Olivier GRAND-REYNAUD, Valérie GRANGE-LOUP, Chérifa GUENADIZ, Maguy GUERIN, Antoine GUICCIARDI, Jacques GUILBERT, Colette GUILLAUD, Bruno GUINAND, Nora HAMMOUCHE, Renée HASQUENOPH, Leïla HASSAINE, Saskia HELARY, Florent HENIN, Ulysse HENRIOT, Martine HERRICHE, Martine HERVIEU, Inès HIDALGO, Nicole et Roger HOCH, Paul HOLDNER, Sylviane HUCHET, Maxime HUMEZ, Elisabeth HUPAYS, Saourdine ISMAIL ALI, Dalila JAOUADI, Marie-Rose JARA, Pablo JURANDO, Mehdi KACHI, Mourad KHERACHI, Maxime KOLOA, Marie-Thérèse KUTA, Isabelle et Pierre LA BATIE, Bernadette LADOUS, Daniel LAFORET, Marie-Claude LAMARLE, Siham LAMRINI, Marie-Hélène LAPPE, Sylvie LASSAIGNE, Catherine LAPIERRE, Daniel LATRECHE, Annie LAURENT, Michelle LAZREG BARAN, Charlotte LE GOUZOUQUE, Christine VENET-LETREN, Danièle et Bruno LE MAIRE, Laurent LESIEUR, Jean-Jacques LUSSEON, Claudine et Jean-Jacques LUSTIG, Wenda MAAROUK, M'BO EYNOUX Jean-Samuel, Gérard MAGOUTIER, Leïla MAKRI, Ghislaine MANGEOT, MARRERO Marie, Ginette et Aimé MARQUET, Marie-Claire MARTELET, Françoise MATHÉLIN, Claude MAUCUIT, Jacques et Renée MERIAUX, Amina MERGHEM, Philippe MESNY, Marie-Claude MEZZAPELLE, Odile MIGNOT, Guy MOLLARET, Guy MORIN, Jean-Yves MOUSSE, Madeleine NARDONE-RIAS, Laure NENY, Nicole NOËL, Guy ONGARO, Jean-Paul OUDIN, Maanam OUJJA, Claude PACAUD, Dominique PAILLARDET, Nolann PEREZ-CELARIER, Monique et Marius PERRETON Hellali PENANGUER, Laurence PERMEZEL, Catherine PERONNET, Maxence PERRET, Roger PEYCELON, Isabelle PICHERIT-NOEL, Joseph et Hélène PIGNAL, Michel PIZOT, Michèle PLANTADE, Marie-Claire PONCET, Laetitia PONS, Géraud POUGET, Monique PUERTO, André POULARD, Evelyne PRIEUX, Clémentine QUATREVILLE, Maxence QUIROS, Amir RAHALI, Martine et Michel RALLET, Chantal RAVICHON, Gilles et Isabelle RECH, Camille RENARD, Marie-Hélène et Gilles REVOL, Elizabeth RIVARD, Odette RIVOIRE, Marie-Claude ROBERT, Marie-Claire ROBIN, Juliana ROCHE, Odile ROLLAND, Pascal ROLLET, Colette ROQUETTE, Isabelle ROS, Lucille ROTIEL, Marie-France ROUDIL, Jean RUBIO, Idriss SADOUD, Gisèle SALVAIRE, Anne SANLAVILLE, Catherine SAVIOUX, Marie-Andrée SCHREINER, Marine et Myriam SEPPEZ, Ekaterina SHASHKOV, Joséphine SCIANDRA, Nicolas SCHMITT, Maryse SCHULTEISS, Léard SHEHU, Eric SURGET, Patricia et Martine TARADOUX-NAFTI, Cécile TAVERNIER, Moulkheir TERIR, Benoît et Hélène TESSE, Cécile THENOZ, Chantal THIBAUD, Madeleine, Rachelle et Romane TISSOT, Romane TISSOT, Fahem TOCQUE, Tetiani TOUNTOUNJI, Josiane TOURDES, Sylviane TOURRE, Christian TOURNIER, Manuel TRIAES, Sébastien TRINQUET, Katrin URBAN, Suzanne VALENTIN, Jean-Vital VALLET, Logan VAIZAN, Charlotte VAYSSIERE, Céline VERMARE, Pascal VEYRET, Adeline VETTRAINO, Marie VIDAL, Cassandra VIDEIRA, Estelle et Pedro VIDEIRA, Meggan VIDEIRA, Suzanne et Paul VIGNON, Daniel VIGOUREUX, Carole VINCENT, Catherine VITANOSTRA, Laurence WADY, Constance WEY, Evelyne ZAKOIAN

Merci également aux partenaires qui ont soutenu notre action en 2021

ACSP AKKA, APICIL, Aven, Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes, BNP Paribas, CCAH, Cegid, CAF du Rhône, Chèque déjeuner, Fondation Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, Sodexo, Restalliance, GFortuna, Comité départemental de rugby, Groupe financier Azolette, Keller Williams Lyon, Kelsociété, Lalanne Berdouticq, MMA, Groupe OFA Attestation Légale, Office des Sports, OL Fondation, Pharmacie des Pierres Dorées, Roche, Rotary Club Lyon Sud, Rotary Acrodi, Techforgood France, Carrefour Market Monplaisir, Carrefour Francheville, Université Claude Bernard Lyon I UCBL et le CLE Centre de loisirs Educatifs du Domaine Scientifique de la Doua ainsi que les municipalités de Brignais, Bron, Cailloux-sur-Fontaine, Caluire-et-Cuire, Chaponnay, Charbonnières-Les-Bains, Charly, Chassieu, Chatillon d'Azergues, Coise, Colombier Saugnieu, Communay, Condrieu, Corbas, Craponne, Ecully, Fleurie-en-Beaujolais, Fontaines-sur-Saône, Francheville, Genas, Genay, Grézieu-Le-Marché, Jons, Lamure-sur-Azergues, La Mulatière, Le Val d'Oingt, Ville de Lyon, Loire-sur-Rhône,

REMERCIEMENTS

Marennes, Meyzieu, Mions, Miribel, Deux-Grosnes, Montagny, Neuville-sur-Saône, Oullins, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Pollionnay, Rillieux-la-Pape, Rochetaillée-sur-Saône, Rognaix, Saint-Bonnet-de-Mure, Saint Cyr au Mont d'Or, Saint-Igny-de-Vers, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Laurent-de-Mure, Saint-Pierre-de-Chandieu, Sainte-Foy-lès-Lyon, Sathonay-Camp, Savigny, Solaize, Tarare, Unapei (projet Essentiel), Vaugneray, Villeurbanne, Vourles

Aux particuliers qui nous ont aidés par leurs dons et legs

Aux nombreuses entreprises qui nous font confiance en nous versant chaque année leur taxe d'apprentissage

Aux partenaires institutionnels pour leur soutien et la qualité de nos relations

ARS (Agence régionale de santé) Auvergne-Rhône-Alpes, Conseil départemental du Rhône, Métropole de Lyon, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Rhône, AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées).



Adapei 69
MÉTROPOLE DE LYON ET RHÔNE

75 cours Albert Thomas
69447 LYON CEDEX 03
T. 04 72 76 08 88 | www.adapei69.fr
f in t @adapei69